

SCHÉMA DIRECTEUR

Développement Durable et Responsabilité Sociétale

2025-2028



Edito du président



L'urgence climatique et les défis sociétaux qui nous attendent imposent aux universités une responsabilité majeure : celle d'accompagner et de contribuer activement aux transformations nécessaires pour un avenir plus durable et plus solidaire.

En tant qu'institution d'enseignement supérieur et de recherche, notre Université se doit d'être exemplaire dans son engagement en faveur du développement durable et de la responsabilité sociétale. Le Schéma Directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale (SD-DDRS) que nous avons élaboré constitue une réponse forte à ces enjeux.

Ce document stratégique inscrit l'Université d'Orléans dans une trajectoire ambitieuse, alignée avec les engagements nationaux et internationaux, notamment le Plan Climat du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Dans cette dynamique, nous avons fait le choix d'accélérer nos actions en structurant notre engagement autour de cinq axes prioritaires.

La transition écologique est au cœur de notre démarche : nous souhaitons faire de nos campus des espaces exemplaires en matière de gestion environnementale, de sobriété énergétique et de pratiques écoresponsables.

De la même manière, nous devons former nos étudiantes et étudiants aux enjeux du développement durable afin qu'ils deviennent des citoyens éclairés et des professionnels engagés dans la transition.

Par ailleurs, notre Université, par la recherche et l'innovation, a un rôle clé à jouer dans l'élaboration de solutions concrètes aux défis environnementaux et sociaux.

Il est important de souligner que la responsabilité sociétale de notre Université dépasse le seul cadre de ce schéma directeur. Nos actions en faveur de l'inclusion, de l'égalité des chances, de l'accessibilité et du bien-être étudiant sont portées également par d'autres dispositifs tels que les schémas directeurs du handicap, de la vie étudiante ou encore le plan égalité femmes-hommes.

Ces engagements sont complémentaires et doivent être menés de concert pour assurer une transformation globale et cohérente de notre établissement.

Ce schéma directeur est le fruit d'une large concertation impliquant l'ensemble de notre communauté universitaire – étudiants, enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, personnels administratifs, partenaires externes.

Il repose sur une volonté partagée de faire de notre Université un acteur exemplaire et moteur du changement.

J'ai pleinement confiance dans la dynamique engagée et dans l'enthousiasme de toutes et tous pour porter ce projet avec ambition.

C'est ensemble que nous réussirons à inscrire l'Université d'Orléans dans une démarche durable, innovante et responsable.

Qu'est-ce qu'un schéma directeur ?

Le schéma directeur est un document de référence sur une thématique transverse présentant les actions concrètes à mettre en œuvre afin de répondre aux objectifs définis sur une période donnée. Les objectifs du schéma directeur devront obligatoirement s'articuler avec les projets stratégiques de l'université.

Il comprend des informations concernant la phase d'élaboration du schéma, mais doit également préciser les modalités et les moyens prévus pour sa mise en œuvre.

A la genèse d'un schéma directeur se situe généralement un binôme composé d'un porteur politique et d'un responsable administratif. Ce binôme assure la coordination globale de l'élaboration et de la mise en œuvre du schéma tout en respectant le cadre légal de référence et la méthodologie interne définie.



Introduction

Contexte

Face aux urgences climatiques, sociales et économiques, et en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'Agenda 2030 des Nations Unies, l'Université d'Orléans affirme son engagement en matière de développement durable et de responsabilité sociétale à travers un schéma directeur structurant et ambitieux.

En tant qu'établissement public d'enseignement supérieur et de recherche, l'Université d'Orléans a un rôle déterminant à jouer dans la transition vers une société plus juste et plus soutenable. Elle s'inscrit pleinement dans les engagements portés par l'État et par France Université, notamment en matière de neutralité carbone à horizon 2050, de sobriété énergétique, de biodiversité, d'inclusion, de lutte contre les discriminations, et de science ouverte.

Ce Schéma Directeur DRS fixe un cadre opérationnel qui décline ces engagements à l'échelle de l'Université. Il repose sur cinq axes complémentaires : intégrer le DRS à la gouvernance de l'établissement, transformer les pratiques d'enseignement et de formation, orienter la recherche vers des solutions durables, améliorer l'impact environnemental des campus et renforcer la responsabilité sociale et la qualité de vie au sein de la communauté universitaire.

L'ambition de ce schéma est double : sensibiliser et responsabiliser l'ensemble des membres de l'Université, tout en structurant des actions concrètes, mesurables et évolutives, en lien avec les politiques publiques et les cadres réglementaires en vigueur (Stratégie nationale bas carbone, décret tertiaire, plan biodiversité, plan égalité, etc.).

Cette stratégie s'inscrit aussi dans le territoire régional, en cohérence avec les actions menées par les collectivités locales, les partenaires institutionnels et les autres établissements d'enseignement supérieur du Centre-Val de Loire. Elle vise à développer des coopérations durables, à renforcer les liens entre science et société, et à contribuer activement au développement local à travers des projets partagés.

Fruit d'un travail collectif mené tout au long de l'année 2024, ce schéma mobilise les expertises, les engagements et les idées de l'ensemble de la communauté universitaire : enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, étudiants, personnels administratifs et partenaires extérieurs.

Il se veut une feuille de route vivante, adaptable et évolutive, qui place l'Université d'Orléans en acteur responsable, prêt à relever les défis de la transition écologique et sociétale, et à faire de ses campus des lieux exemplaires d'engagement, d'innovation et de transformation.



Méthodologie

L'Université d'Orléans a élaboré son Schéma DDRS en suivant le référentiel porteur du label DDRS développé par le réseau CIRSES (Collectif pour l'Intégration de la Responsabilité Sociétale dans l'Enseignement Supérieur) et en y intégrant les thématiques obligatoires définies par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Une démarche collaborative impliquant l'ensemble de la communauté universitaire, autour de cinq axes a été impulsée par le Vice-Président délégué à la Transition Écologique.

En 2024, cinq groupes de travail ont été constitués, chacun dédié à l'un des axes du schéma.

Ces groupes ont réuni environ 80 personnes parmi des enseignants, des chercheurs, des étudiants et des personnels administratifs, garantissant une approche transversale et représentative des différents enjeux.

Dans un premier temps, chaque groupe a réalisé un état des lieux afin d'identifier les initiatives existantes, les leviers d'amélioration et les défis spécifiques à son axe.

Cette phase d'analyse a permis de dresser un diagnostic partagé et d'orienter les réflexions vers des objectifs pertinents et adaptés au contexte universitaire.

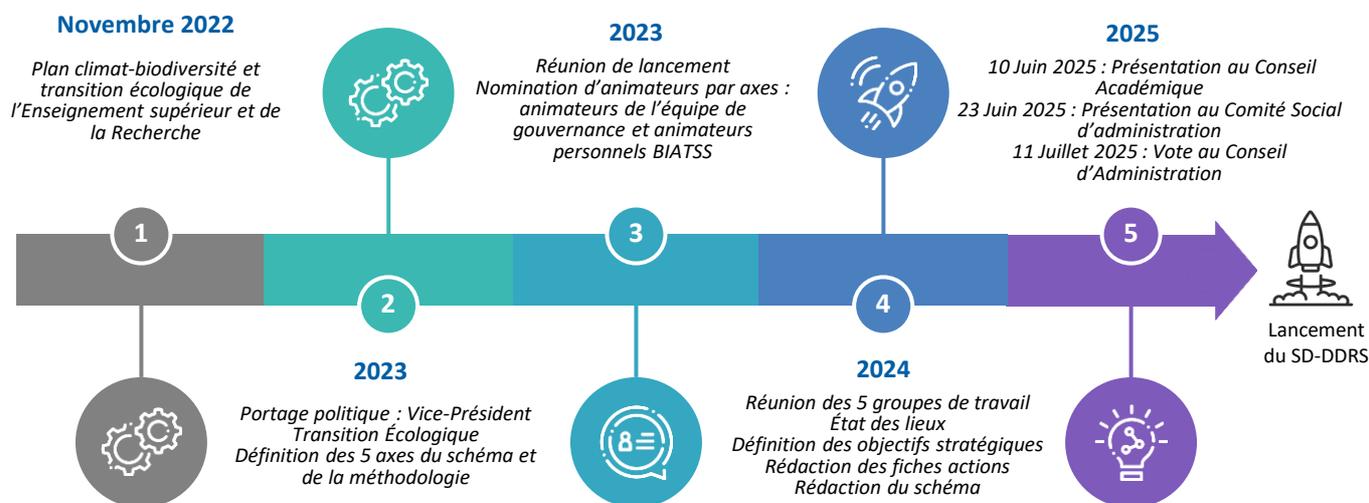
Sur la base de ces constats, les groupes ont ensuite défini des objectifs stratégiques sur une trajectoire 2025-2028 alignés avec les engagements territoriaux, nationaux et internationaux en matière de développement durable et de responsabilité sociétale.

Dans un dernier temps, des actions concrètes ont été élaborées pour structurer la mise en œuvre du schéma, en veillant à leur faisabilité, leur impact et leur cohérence avec les ambitions de l'Université d'Orléans.

Des indicateurs de suivi ont été définis afin d'évaluer leur progression et d'ajuster les stratégies si nécessaire.

Cette méthodologie participative assure ainsi une feuille de route claire et opérationnelle, portée par l'ensemble des acteurs de l'Université et évolutive selon les besoins et enjeux à venir.

Historique de la construction du schéma directeur



Une nouvelle organisation politique et institutionnelle :

Le schéma directeur DDRS a vocation à stabiliser une organisation politique et institutionnelle pérenne pour mener les actions en faveur de la transition écologique et sociétale.

Le VP délégué à la Transition Écologique joue un rôle essentiel dans le pilotage du schéma directeur en veillant à son intégration dans les orientations stratégiques de l'Université. Il impulse la dynamique, assure le lien avec les instances de gouvernance et veille à la mobilisation de l'ensemble des acteurs universitaires.

Le service Transition Écologique assure l'animation et la coordination des actions définies dans le cadre du schéma. Il accompagne les porteurs de projets, facilite la mise en réseau des différents services et partenaires et veille au suivi des indicateurs de progression. Il organise également des temps d'échange et de sensibilisation afin d'impliquer durablement la communauté universitaire dans une démarche collective et structurée.

Un engagement politique fort pour une mise en oeuvre réussie :

La mise en place du schéma directeur DDRS nécessite un portage politique fort afin d'assurer son intégration dans la stratégie globale de l'Université d'Orléans. L'engagement de la gouvernance est essentiel pour impulser une dynamique collective, mobiliser les moyens nécessaires et garantir le suivi des actions engagées. Cet engagement se traduit par une gouvernance structurée, avec un comité de pilotage dédié, l'implication des instances décisionnelles et l'intégration des enjeux DDRS dans toutes les politiques universitaires. En affirmant cette ambition au plus haut niveau, l'Université garantit une mise en oeuvre cohérente et pérenne du schéma, en phase avec ses engagements institutionnels.

Schéma de gouvernance :

1. Un comité de pilotage stratégique pour le suivi et l'évolution de la politique DDRS

Le comité de pilotage DDRS assure l'articulation et la formalisation de la gouvernance du schéma avec les instances universitaires. Il veille à l'avancement des actions, identifie et résout les éventuels blocages, et garantit leur alignement avec les orientations stratégiques de l'Université. Il joue un rôle central dans la transversalité et la cohérence du DDRS avec les autres plans et schémas en cours. Enfin, il valide la hiérarchisation des actions proposées et s'assure de leur mise en oeuvre efficace au service des engagements de l'Université en matière de développement durable et de responsabilité sociétale.

Animation : Vice-président délégué à la Transition Écologique

Composition : Président, Directrice Générale des Services, Directeurs Généraux des Services Adjoints, Directrice des Ressources Humaines, Vice-Présidents et Directeurs animant des comités de projets, 2 Directeurs de composantes, 2 Directeurs de laboratoires, Directrice de la DPPA, Vice-Président Étudiant et 1 représentant étudiant, 1 personnel issu du CSA, 1 personnel issu du CA

Périodicité des réunions : 1 fois par an



2. La création de 6 comités de projet

Les comités de projets jouent un rôle central dans la mise en œuvre du schéma directeur DDRS. Ils assurent le suivi des actions engagées, veillent à leur cohérence avec les autres initiatives de l'Université et garantissent une approche transversale. En mobilisant et en coordonnant les acteurs internes et externes, ils facilitent la concrétisation des projets et encouragent les synergies. Leur mission est également d'accompagner les porteurs d'actions et de s'assurer de l'avancement des engagements pris.

Pilotés par le Vice-Président en charge de la transition écologique, les comités de projet sont animés par un référent thématique en fonction des sujets traités. Leur composition et leur organisation peuvent évoluer au fil des priorités et des enjeux émergents, en lien avec l'avancement des projets.

Périodicité des réunions : 3 à 4 fois par an.



3. La création d'un réseau des référents DDRS :

Un réseau de référents DDRS est mis en place au sein des services, composantes et laboratoires de l'Université pour faciliter le déploiement du schéma directeur. Ces référents jouent un rôle clé dans la diffusion des bonnes pratiques, la remontée d'initiatives locales et la coordination des actions en lien avec les objectifs stratégiques.

Animation : Responsable du service Transition Écologique

Composition : Référents DDRS des services centraux, des composantes et des laboratoires.

Périodicité des réunions : 3 à 4 fois par an.

Présentation des axes et objectifs

1

Axe 1 : Stratégie et Gouvernance

Objectif 1 : Intégrer la dimension DDRS dans les décisions stratégiques de l'UO

Objectif 2 : Mobiliser les ressources humaines, techniques et financières nécessaires à la réussite de la transition écologique de l'UO

Objectif 3 : Contribuer avec l'ensemble des parties prenantes à la construction d'une société responsable

2

Axe 2 : Enseignement et Formation

Objectif 1 : Intégrer les problématiques de DDRS dans les programmes et les enseignements

Objectif 2 : Favoriser et accompagner le développement des compétences en DDRS des personnels et des acteurs de la formation et de la recherche

Objectif 3 : Favoriser le développement d'une société de la connaissance respectueuse du DDRS

3

Axe 3 : Recherche et Innovation

Objectif 1 : Intégrer la politique DDRS dans la stratégie de recherche et d'innovation

Objectif 2 : Développer les interactions entre la science et la société

Objectif 3 : Promouvoir une recherche éthique et responsable

4

Axe 4 : Politique Environnementale

Objectif 1 : Réduire l'empreinte carbone de l'UO

Objectif 2 : Assurer une gestion durable des campus

Objectif 3 : Protéger et favoriser la biodiversité

5

Axe 5 : Politique Sociale et qualité de vie au travail :

Objectif 1 : Renforcer l'égalité femmes-hommes

Objectif 2 : Lutter contre toutes les formes de violences

Objectif 3 : Favoriser la diversité

Les actions par axe et par objectif

A1-O1	<p>Intégrer la dimension DDRS dans les décisions stratégiques de l'UO :</p> <p>a1 – Définir la stratégie pluriannuelle DDRS de l'UO et suivre sa mise en œuvre et son impact</p> <p>a2 – Créer un comité de pilotage stratégique pour le suivi et l'évolution de la politique DDRS</p> <p>a3 – Déployer une démarche DDRS engageante et transversales dans tous les services, composantes et laboratoires de l'UO</p>
A1-O2	<p>Mobiliser les ressources humaines, techniques et financières nécessaire à la réussite de la transition écologique de l'UO :</p> <p>a4 – Définir la feuille de route annuelle du pôle DDRS en fonction de la stratégie de l'UO</p> <p>a5 – Adapter la politique d'achat au regard de la stratégie DDRS de l'UO : mise en place d'une politique d'achats responsables</p> <p>a6 – Communiquer sur les objectifs, les pratiques et rendre compte des résultats de la démarche DDRS</p>
A1-O3	<p>Contribuer avec l'ensemble des parties prenantes à la construction d'une société responsable :</p> <p>a7 – Candidater au label DDRS</p> <p>a8 – Renforcer les partenariats avec les acteurs locaux impliqués dans le DDRS</p> <p>a9 – Mettre en place des actions et des évènements de sensibilisation sur les thèmes DDRS</p>
A2-O1	<p>Intégrer les problématiques DDRS dans les programmes et les enseignements :</p> <p>a10 – Faire évoluer le socle commun du module Transition écologique et développement durable (TEDS)</p> <p>a11 – Favoriser l'engagement étudiant</p> <p>a12 – Valoriser l'engagement étudiant</p>
A2-O2	<p>Favoriser et accompagner le développement des compétences en DDRS des personnels et des acteurs de la formation et de la recherche :</p> <p>a13 –Créer un cours CELENE à destination des nouveaux arrivants (doctorants, enseignants, chercheurs et administratifs) sur les problématiques DDRS</p> <p>a14- Mettre en place l'enseignement TEDS pour les doctorants</p>
A2-O3	<p>Favoriser le développement d'une société de la connaissance respectueuse du DDRS :</p> <p>a15 – Création et développement d'un Serious Game sur les troubles invisibles</p> <p>a16 – Développer des pratiques pédagogiques liées au numérique moins énergivores</p>

Les actions par axe et par objectif

<p>A3-01</p>	<p>Intégrer la politique DDRS dans la stratégie de recherche et d'innovation de l'UO :</p> <p>a17 – Structurer les actions des laboratoires relatives à la transition écologique</p> <p>a18 – Contribuer à la diminution de l'impact environnemental de la recherche</p> <p>a19 – Concevoir des projets de recherche sobres répondant aux enjeux sociétaux</p>
<p>A3-02</p>	<p>Développer les interactions entre la science et la société :</p> <p>a20 – Favoriser les liens entre la recherche et ses résultats et la formation universitaire (initiale et continue)</p> <p>a21 – Partager le référentiel recherche DDRS auprès des directeurs de laboratoires et du pôle APRI</p> <p>a22 – Accompagner le transfert de la technologie issue de la recherche de l'UO pour répondre aux enjeux sociétaux</p>
<p>A3-03</p>	<p>Promouvoir une recherche éthique et responsable :</p> <p>a23 – Identifier et mettre en œuvre un environnement et des pratiques permettant le respect de l'intégrité scientifique dans la recherche et l'innovation</p> <p>a24 – Promouvoir une ouverture de la diffusion des savoirs et des résultats de la recherche en respectant les prescriptions nationales sur la science ouverte</p>
<p>A4-01</p>	<p>Réduire l'empreinte carbone de l'UO en suivant et maîtrisant ses émissions de GES dans le cadre d'une stratégie de sobriété énergétique et de décarbonation :</p> <p>a25 – Réaliser un suivi des émissions (BEGES) et un plan de réduction des GES</p> <p>a26 – Maîtriser les consommations d'énergies et renforcer la transition énergétique du patrimoine bâti</p> <p>a27 – Suivre et réduire les consommations d'eau</p> <p>a28 – Développer une politique de gestion des déplacements et d'incitation à la mobilité douce</p>
<p>A4-02</p>	<p>Assurer une gestion durable des campus :</p> <p>A29 – Optimiser la réduction et la revalorisation des déchets</p> <p>A30 – Développer une politique alimentaire respectueuse de la santé et de l'environnement</p>
<p>A4-03</p>	<p>Protéger et favoriser la biodiversité :</p> <p>a31 – Favoriser, développer et promouvoir une gestion durable des espaces verts et milieux naturels ainsi que des espaces aménagés (voirie, parking)</p> <p>a32 – Créer un parcours pédagogique sur le campus de la Source</p>

Les actions par axe et par objectif

<p>A5-01</p>	<p>Renforcer l'égalité femmes-hommes :</p> <p>a33 – Sensibiliser les comités de sélection et de recrutement aux biais de sélection</p> <p>a34 – Renforcer la parité dans l'accès aux postes de Professeurs de Universités</p> <p>a35 – Travailler à la réduction de l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes</p>
<p>A5-02</p>	<p>Lutter contre toutes les formes de violences :</p> <p>a36 – Former à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles</p> <p>a37 – Sensibiliser à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme</p>
<p>A5-03</p>	<p>Favoriser la diversité :</p> <p>a38 – Former au respect du principe de laïcité</p> <p>a39 – Favoriser l'accompagnement des personnels en situation de handicap</p> <p>a40 – Renforcer la connaissance de la passerelle handicap</p>



Faire du développement durable et de la responsabilité sociétale un moteur de transformation :

L'Université d'Orléans intègre le DDRS au cœur de sa gouvernance pour inscrire ses décisions stratégiques dans une dynamique durable, responsable et engagée.

L'Université d'Orléans inscrit pleinement le développement durable et la responsabilité sociétale dans sa stratégie, en veillant à ce que ces enjeux irriguent l'ensemble de ses instances et décisions. Cet engagement passe par une structuration claire de la démarche, un suivi régulier et une mobilisation de toute la communauté universitaire.

L'objectif est d'intégrer les principes du DDRS dans la construction des grandes orientations stratégiques, dans les instances de gouvernance et dans les pratiques quotidiennes.

Un comité de pilotage dédié sera chargé d'assurer la coordination et le suivi du schéma directeur, en lien avec les composantes, les laboratoires et les services.

Cette dynamique repose sur la mise en place d'outils concrets : indicateurs de suivi, référents dans chaque structure, tableaux de bord...

L'Université entend s'inscrire dans une démarche de reconnaissance institutionnelle, et de valorisation des actions engagées.

C'est une véritable évolution de la culture universitaire qui est en jeu.

AXE 1 - STRATÉGIE ET GOUVERNANCE



A1-O1-a1

Définir la stratégie pluriannuelle DDRS de l'Université et suivre sa mise en œuvre et son impact

<p>Description : Cette action consiste à définir une stratégie structurée pour intégrer les principes de développement durable dans toutes les missions de l'Université. Le Schéma Directeur pluriannuel DDRS servira de cadre opérationnel pour prendre en compte dans les actions de l'établissement les enjeux environnementaux et sociétaux. Il s'agira également de garantir le suivi des actions engagées grâce à des indicateurs pertinents et de mesurer leur impact sur le temps long.</p>	
<p>Public visé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Membres des instances de gouvernance (CA, CR, CFVU) ▪ Étudiants et personnels (administratifs, techniques, enseignants-chercheurs) ▪ Partenaires institutionnels et territoriaux 	
<p>Acteurs :</p>	<p>Pilotes : VP Transition Écologique Parties prenantes : Composantes, laboratoires et services de l'Université d'Orléans Partenaires externes : Collectivités locales ; Réseaux d'établissements en transition écologique (CIRSES, FU) ; Experts en développement durable</p>
<p>Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Formaliser l'engagement DDRS dans un document stratégique 2. Inscrire les objectifs DDRS dans tous les domaines et projets des Vice-Présidences 3. Intégrer les objectifs DDRS dans les feuilles de route des directions et des composantes et des laboratoires 4. Réalisation d'un bilan à mi-parcours pour ajuster les priorités et intégrer de nouvelles initiatives 5. Evaluation de la réalisation des actions du schéma directeur 	
<p>Indicateurs associés à l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de réalisation des actions du schéma directeur 	
<p>Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Matériel/fonctionnel : Développement d'une plateforme pour le suivi des indicateurs et des actions ▪ Formation : Sensibilisation et accompagnement des référents et acteurs clés 	

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
		1-2 3						4							5



A1-O1-a2

Créer un comité de pilotage stratégique pour le suivi et l'évolution du Schéma directeur DDRS

Description :

Le comité de pilotage aura pour missions principales de prioriser les actions et projets, de procéder à des arbitrages, et de suivre la mise en œuvre du Schéma Directeur DDRS. Il garantira une prise de décision structurée et réactive face aux enjeux identifiés au fil des mois et des années.

Le comité de pilotage mettra en place des outils de suivi (tableau de bord, indicateurs) pour mesurer l'avancement des réalisations et évaluer leur impact. Ce comité assurera également l'évolution des actions en fonction des besoins émergents et des priorités stratégiques identifiées.

Public visé :

- Parties prenantes internes impliquées dans la mise en œuvre des projets DDRS
- Partenaires externes et institutionnels associés à la transition écologique et sociétale de l'université.
- Membres du Conseil d'Administration

Acteurs :

Pilotes : VP Transition Écologique

Parties prenantes : Membres des instances de gouvernance (Présidence, Vice-Présidence) Services centraux (patrimoine, finances, RH) ; Référents DDRS au sein des composantes et laboratoires

Partenaires externes : Collectivités locales et régionales

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Constitution du comité de pilotage stratégique. Désignation des membres du comité, incluant les parties prenantes internes et externes clés.
2. Définition des missions et des rôles du comité.
3. Élaboration d'un tableau de bord et des indicateurs de suivi
4. Réunions périodiques du comité
5. Suivi et évaluation à mi-parcours
6. Communication et réajustement

Indicateurs associés à l'action :

- Nombre de réunions du comité de pilotage et des comités de projets et taux de participation

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** Développement d'un outil pour le suivi des actions et des indicateurs
- **Humain :** Mobilisation de responsables et référents pour participer au comité et aux réunions
- **Formation :** Sensibilisation et accompagnement des référents et acteurs clés

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
		1-2	4	3			4	5-6			4				4



A1-O1-a3

Déployer une démarche DDRS engageante et transversale dans tous les services, composantes et laboratoires de l'UO

Description :

Cette action vise à ancrer la démarche DDRS dans l'ensemble des activités et structures de l'Université. Il s'agit de constituer un réseau de référents DDRS au sein des composantes, services et laboratoires, et de favoriser l'émergence de groupes thématiques pour travailler sur des besoins spécifiques. Ces initiatives renforceront la transversalité des actions, tout en créant une culture commune et en partageant les bonnes pratiques.

Par ailleurs, des actions de sensibilisation et de formation seront proposées pour permettre à tous les membres de la communauté universitaire de s'approprier les enjeux du développement durable et d'y contribuer activement.

Public visé :

- Communauté universitaire
- Référents DDRS des composantes, services et laboratoires

Acteurs :

Pilotes : VP Transition Écologique

Parties prenantes : Responsables de composantes, services et laboratoires ; Référents DDRS nommés dans chaque structure ; Membres de la communauté universitaire impliqués dans les groupes thématiques

Partenaires externes : Collectivités locales et régionales

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Constitution du réseau de référents DDRS. Nomination des référents dans chaque structure
2. Mise en place des groupes thématiques. Identification des thématiques prioritaires et constitution des groupes de travail.
3. Organisation de formations et d'ateliers. Proposition d'un programme de formation aux enjeux DDRS, adapté aux besoins spécifiques des différentes parties prenantes.
4. Partage des bonnes pratiques. Création d'un espace numérique dédié pour collecter, partager et valoriser les initiatives réussies.
5. Animation de la communauté universitaire. Organisation d'événements (conférences, journées DDRS, webinaires) pour sensibiliser et impliquer la communauté.
6. Suivi et évaluation de la démarche. Mise en place d'indicateurs pour mesurer l'engagement et les résultats obtenus dans chaque structure.

Indicateurs associés à l'action :

- Nombre de référents DDRS identifiés dans les services, composantes et laboratoires

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** Développement d'une plateforme collaborative
- **Humain :** Mobilisation d'un coordinateur pour animer les groupes thématiques
- **Formation :** Budget pour des ateliers et formations sur la thématique DDRS
- **Autres :** Communication (affiches, organisation d'événements)

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
		1	2		3-4-5			6							



A1-O2-a4

Définir la feuille de route annuelle du service Transition Écologique en fonction de la stratégie de l'Université d'Orléans

Description :

Cette action vise à établir une planification annuelle des priorités et actions du service TE en cohérence avec la stratégie de l'Université. Elle permet d'assurer une mise en œuvre structurée des objectifs définis dans le Schéma Directeur DDRS et d'adapter les actions aux enjeux émergents.

La feuille de route sera construite en concertation avec les instances de gouvernance et les parties prenantes internes afin d'assurer une cohérence et une mobilisation efficace des ressources humaines, techniques et financières nécessaires.

Un suivi régulier de la feuille de route sera mis en place pour évaluer l'avancement des actions et ajuster les priorités en fonction des résultats obtenus.

Public visé :

- Instances de gouvernance de l'Université
- Responsable du service Transition Écologique
- Référent DDRS des composantes, services et laboratoires

Acteurs :

Pilotes : VP Transition Écologique et DGS

Parties prenantes : Responsable du service TE ; Services centraux (financier, patrimoine, RH, communication) ; Référents DDRS des composantes et laboratoires ; Comité de pilotage DDRS

Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Définition des priorités annuelles du service TE. Identification des actions prioritaires en lien avec la stratégie de l'Université.
2. Construction de la feuille de route. Établissement d'un document de planification annuel avec des objectifs, des moyens et des échéances claires.
3. Mise en œuvre des actions prévues. Lancement des projets et mobilisation des ressources nécessaires.
4. Suivi et évaluation. Mise en place d'indicateurs de suivi et organisation de bilans intermédiaires et annuels pour ajuster la stratégie.
5. Communication et engagement. Diffusion des résultats et perspectives auprès de la communauté universitaire et des partenaires.

Indicateurs associés à l'action :

- Nombre d'actions réalisées en lien avec la planification annuelle du service TE.

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** Outils numériques pour le suivi des actions et l'évaluation des résultats.
- **Déplacement :** Participation à des réunions et événements pour échanger avec d'autres universités

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4												
		1-2-3			4	1-2-3	5		4	1-2-3	5		4	1-2-3	5



A1-O2-a5

Adapter la politique d'achat au regard de la stratégie DDRS de l'UO : mise en place d'une politique d'achats responsables

Description :

Cette action vise à adapter la politique d'achats de l'Université d'Orléans en intégrant pleinement les principes du développement durable et de la responsabilité sociétale. Il s'agit d'adopter une approche d'achats responsables qui prenne en compte des critères :

- Environnementaux : réduction de l'empreinte carbone, éco-conception, limitation des déchets, promotion de l'économie circulaire.
- Sociaux : inclusion sociale, respect des conditions de travail, soutien aux entreprises de l'économie sociale et solidaire.
- Économiques : analyse du coût global du cycle de vie des produits et services, durabilité des équipements, renforcement des circuits courts et des acteurs locaux.

Cette démarche se traduira par l'élaboration d'une charte des achats responsables, qui servira de cadre de référence pour orienter et structurer les pratiques d'achat au sein de l'Université.

Public visé :

- Responsables des achats et gestionnaires de marchés (DAF)
- Directeurs de services et de laboratoires / RSA
- Fournisseurs et prestataires

Acteurs :

Pilotes : VP Transition Écologique et DGSA Ressources

Parties prenantes : DAF; directeurs services et laboratoires, RSA ; Comité pilotage DDRS

Partenaires externes : Réseaux universitaires (CIRCES, CPU)

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Réalisation d'un état des lieux des pratiques d'achats et identification des leviers d'amélioration.
2. Élaboration et adoption d'une charte des achats responsables alignée avec la stratégie DDRS de l'université.
3. Intégration des critères environnementaux et sociaux dans les marchés publics et les cahiers des charges.
4. Plan de formation et de sensibilisation des agents de la DAF et des gestionnaires financiers des composantes et services.
5. Suivi des innovations en matière d'achats durables pour anticiper les évolutions réglementaires et les nouvelles solutions écologiques disponibles sur le marché.

Indicateurs associés à l'action :

- Nombre de marchés publics intégrant des critères environnementaux et sociaux.

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Humain :** Mobilisation d'un référent achats durables au sein de la DAF
- **Formation :** Formation pour agents de la DAF et gestionnaires financiers des composantes et services
- **Déplacement :** Participation à des échanges et événements sur les achats durables

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
			1		2	3-4		5				5			



A1-O2-a6

Communiquer sur les objectifs, les pratiques et rendre compte des résultats de la démarche DDRS

<p>Description : La communication interne joue un rôle clé dans la réussite de l'appropriation de la démarche DDRS en favorisant l'adhésion et la mobilisation de l'ensemble de la communauté universitaire. Cette action vise à structurer une communication cohérente, claire, régulière, accessible et responsable, intégrant les principes de sobriété numérique et d'éco-conception des supports. L'objectif est de rendre compte des avancées de la stratégie DDRS en garantissant une transparence sur les résultats obtenus, tout en minimisant l'empreinte environnementale de la communication institutionnelle.</p>	
<p>Public visé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Communauté universitaire 	
<p>Acteurs :</p>	<p>Pilotes : VP Transition Écologique Parties prenantes : Service communication ; Responsable service TE; Référents DD des composantes et laboratoires ; Référents communications des composantes ; Associations étudiants engagées dans le DDRS Partenaires externes : Collectivités locales et réseaux universitaires ; ADEME</p>
<p>Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Élaboration d'un plan de communication annuel des actions et événements DDRS 2. Optimisation de la page web DD : enrichir les contenus avec des mises à jour régulières, des formats interactifs (infographies, vidéos courtes, témoignages) 3. Organisation d'événements et de campagne de communication qui mettent en valeur les actions DDRS 4. Développer des outils de communication éco-responsables (newsletters allégées, affichage raisonné, événements éco-conçus...) 5. Rendre compte des résultats de la politique DDRS sous des formats dynamiques et accessibles (événements, infographies, capsules vidéo, etc) 	
<p>Indicateurs associés à l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de visiteurs sur le site web de la transition écologique 	
<p>Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation : Sensibilisation des chargés de communication et responsables de services aux enjeux d'une communication responsable ▪ Déplacement : Participation à des événements DDRS pour valoriser les actions de l'université ▪ Autres : Budget pour la conception graphique, impression raisonnée et supports numériques accessibles. 	

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4												
		1	5	4		1	5			1	5			1	5



A1-O3-a7

Candidater au label DDRS

<p>Description :</p> <p>L'obtention d'un label constitue un levier stratégique pour structurer et renforcer la démarche DDRS de l'Université d'Orléans. Cette action vise à engager l'Université dans un processus de reconnaissance externe par la candidature ou le renouvellement annuel à des labellisations adaptées telles que le Label DDRS, le label Agir Ensemble (obtenu depuis 2023) qui certifie l'engagement des établissements d'enseignement supérieur en matière de développement durable et de responsabilité sociétale.</p> <p>L'Université identifiera les référentiels les plus pertinents en fonction de ses priorités et élaborera une feuille de route pour répondre aux critères d'évaluation du label DDRS. Ce processus inclura un diagnostic initial, la mise en place des actions correctives nécessaires, la mobilisation des parties prenantes et la préparation du dossier de candidature.</p> <p>Cette démarche de labellisation permettra de valoriser les engagements de l'Université, d'accroître sa visibilité et d'encourager une dynamique d'amélioration continue sur l'ensemble des axes de la stratégie DDRS.</p>	
<p>Public visé :</p> <ul style="list-style-type: none"> Communauté universitaire 	
<p>Acteurs :</p>	<p>Pilotes : VP Transition Écologique – VP Égalité Diversité Inclusion (EDI)</p> <p>Parties prenantes : DPPA ; Service TE et CM EDI ; comité de pilotage</p> <p>Partenaires externes : CIRCES (pour le label DDRS) ; Collectivités locales et réseaux d'établissements engagés ; Experts en évaluation et certification</p>
<p>Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :</p> <ol style="list-style-type: none"> Élaboration d'une feuille de route détaillant les actions à mettre en place pour répondre aux exigences du label. Mobilisation des parties prenantes et mise en œuvre des actions nécessaires (améliorations, structuration des pratiques). Préparation et dépôt du dossier de candidature (rédaction, collecte des indicateurs et preuves). 	
<p>Indicateurs associés à l'action :</p> <p>Obtention du label DDRS</p>	
<p>Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> Matériel/fonctionnel : / Humain : Mobilisation d'un coordinateur du projet de labellisation Formation : Sensibilisation des équipes aux critères et processus de certification Déplacement : / Autres : Frais liés aux candidatures et aux audits des organismes certificateurs 	

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4												
				1		2		3							



A1-O3-a8

Renforcer les partenariats locaux avec des acteurs impliqués dans le DDRS

Description :

L'Université d'Orléans entend renforcer son ancrage territorial en développant des partenariats avec des acteurs engagés dans le DDRS. Ces collaborations visent à mobiliser des compétences et des savoir-faire complémentaires afin d'enrichir ses actions et d'amplifier leur impact.

Dans un premier temps, un état des lieux des partenariats existants sera réalisé afin d'identifier les synergies déjà en place et de repérer de nouveaux partenaires sur le territoire : collectivités, entreprises, associations, acteurs de l'économie sociale et solidaire, institutions publiques. L'objectif est d'élaborer des trajectoires communes autour d'enjeux partagés, qu'il s'agisse de gestion environnementale, de mobilité durable, de sensibilisation ou d'innovation sociale.

En s'appuyant sur ces collaborations, l'Université pourra développer des projets concrets, co-construire des initiatives de formation, faciliter l'accès à des ressources et expertises externes, et renforcer son rôle d'acteur clé de la transition écologique et sociétale sur son territoire.

Public visé :

- Communauté universitaire

Acteurs :

Pilotes : VP Transition Écologique – VP EDI

Parties prenantes : Service TE et CM EDI

Partenaires externes : Région Centre Val de Loire ; Métropoles d'implantation de l'UO ; Institutions de recherche (CNRS, INRAE, BRGM...) ; Préfecture de la Région Centre ; Associations locales engagées dans le DDRS

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Réaliser un état des lieux des partenaires locaux
2. Rechercher et mobiliser les partenaires potentiels du territoire
3. Construire des partenariats afin de définir des trajectoires, créer des projets communs avec les partenaires locaux
4. Pérenniser et renforcer les partenariats déjà existants et à venir (label, conventions, mutualisations des investissements humains et financiers,...)

Indicateurs associés à l'action :

- Nombre de partenariats établis

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** Outils de cartographie, développement d'une base de données
- **Déplacement :** Rencontres avec les partenaires locaux, participation à des événements territoriaux liés au DDRS

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
		1		2-3-4				2-3-4				2-3-4			



A1-O3-a9

Mettre en place des actions et des événements de sensibilisation sur les thèmes du DDRS

Description :

Cette action vise à mobiliser l'ensemble de la communauté universitaire en proposant une programmation annuelle d'actions et d'événements dédiés aux thématiques DDRS. Ces initiatives, comprendront des activités variées telles que des conférences scientifiques, des ateliers participatifs, des challenges ou encore des présentations de projets de recherche. L'objectif est de sensibiliser, informer et engager les étudiants, personnels et partenaires dans la transition écologique et sociétale. L'action inclut également un volet de valorisation des initiatives spontanées et un effort de cartographie pour répertorier, diffuser et promouvoir les bonnes pratiques.

Public visé :

- Communauté universitaire

Acteurs :

Pilotes : VP Transition Écologique

Parties prenantes : Référénts DDRS des composantes, services et laboratoires ; Associations étudiantes et structures de vie universitaire ; Services de communication et événements

Partenaires externes : Associations environnementales locales ; Collectivités territoriales ; Acteurs engagés dans la transition écologique et sociétale

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Élaboration d'une programmation annuelle. Identifier les thématiques clés et planifier les événements de l'année.
2. Organisation des actions et événements. Développer des formats variés : conférences, ateliers, challenges, journées thématiques, etc.
3. Valorisation des initiatives spontanées. Encourager et accompagner les projets portés par des étudiants ou des personnels.
4. Cartographie des actions. Répertorier et documenter les événements et bonnes pratiques dans un espace collaboratif.
5. Communication et diffusion. Mettre en place une stratégie de communication pour informer et mobiliser largement la communauté universitaire.
6. Évaluation et amélioration. Analyser les retours des participants et ajuster les futures actions en fonction des retours et des besoins identifiés.

Indicateurs associés à l'action :

- Nombre d'événements et actions de sensibilisation organisés (conférences, fresques, ateliers, séminaires).

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** Budget pour la logistique des événements
- **Humain :** Mobilisation des référents DDRS et des équipes de communication et d'organisation
- **Déplacement :** Frais pour inviter des experts ou partenaires externes aux événements.
- **Autres :** Communication (affiches, réseaux sociaux, newsletters) pour mobiliser la communauté.

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
				1 à 6				1 à 6				1 à 6			



Former des étudiants et des enseignants éclairés capables d'agir face aux défis environnementaux et sociétaux :

L'Université d'Orléans intègre le DDS au coeur de ses enseignements pour préparer les transitions de demain

L'Université d'Orléans fait du DDS un levier clé de sa mission de formation, en intégrant ces enjeux dans ses enseignements et en accompagnant étudiants et enseignants dans l'acquisition de compétences adaptées aux défis actuels.

Cette démarche repose sur l'évolution des maquettes pédagogiques, l'introduction de modules dédiés aux transitions écologique et sociétale, ainsi que sur l'adoption d'approches pédagogiques plus actives et participatives. Elle a pour ambition de s'étendre à l'ensemble des formations, y compris la formation professionnelle continue, afin d'accompagner les acteurs économiques et institutionnels du territoire – entreprises, collectivités et organisations – dans l'appropriation des enjeux de transition et le développement de compétences durables.

L'engagement étudiant est un levier essentiel de cette transformation. L'Université valorise et encourage l'implication des étudiants dans des projets concrets en lien avec le DDS. Pour accompagner ces évolutions, des actions de formation et de sensibilisation sont mises en place à destination des enseignants et des personnels, afin qu'ils puissent s'approprier ces thématiques et les intégrer dans leurs pratiques professionnelles. En structurant une approche cohérente et progressive, l'Université d'Orléans vise ainsi à former des citoyens et des professionnels responsables, capables de contribuer activement aux transitions en cours.



A2-O1-a10

Évolution du socle commun du module Transition écologique et développement soutenable (TEDS)

<p>Description : L'Université d'Orléans a mis en place à la rentrée 2024 un enseignement obligatoire dédié à la transition écologique pour l'ensemble des étudiants de deuxième année structuré autour d'un socle commun de 10 heures de cours magistraux décomposées en 5 axes de 2 heures. Cette action vise à moderniser et enrichir ce socle en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégrant de nouvelles activités pédagogiques basées sur des approches interactives et immersives. • Dynamisant et rendant ludique les contenus des CM pour renforcer l'adhésion des étudiants. <p>Dans ce cadre, une veille sur les ressources déjà disponibles, notamment via l'UVED, sera nécessaire. L'ambition de ce module est de toucher l'ensemble des étudiants de premier cycle, qu'ils relèvent de la formation initiale ou de la formation continue.</p>	
<p>Public visé : Ensemble des étudiants de deuxième année</p>	
<p>Acteurs :</p>	<p>Pilotes : VP Transition Écologique Parties prenantes : Enseignants des groupes de travail relatif à chacun des 5 axes ; LLUO Partenaires externes : UVED</p>
<p>Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Échange avec les groupes de travail des 5 axes pour présenter la démarche et identifier les besoins 2. Accompagnement des groupes de travail sur la dynamisation et ludification des cours magistraux. 3. Accompagnement des groupes de travail sur la modélisation du parcours associé (scénarisation, ressources, productions spécifiques). 4. Mise en production sous CELENE 	
<p>Indicateurs associés à l'action : Nombre d'étudiants ayant consulté les ressources TEDS sur Célène</p>	
<p>Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Matériel/fonctionnel : Matériel de captation vidéo et outils numériques selon les besoins identifiés. ▪ Humain : Mobilisation d'un ingénieur pédagogique et d'un audiovisueliste si besoin. Enseignant pour la conception ▪ Autres : Adhésion et utilisation des ressources UVED 	

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4												
		1					2				3				4



A2-O1-a11

Accompagner et favoriser l'engagement étudiant en matière de DDRS

<p>Description : L'implication des étudiants est un levier essentiel pour favoriser la transition écologique et sociétale au sein de l'Université. Cette action vise à créer un environnement propice à l'engagement étudiant en mettant en place des dispositifs, des événements et des actions les incitant à s'engager dans des projets DDRS et les accompagner en la matière.</p>	
<p>Public visé : Etudiants de l'Université d'Orléans</p>	
<p>Acteurs :</p>	<p>Pilotes : DEVE Parties prenantes : Service TE ; Enseignants ; Service culturel ; Étudiants ambassadeurs ; DOIP Partenaires externes : Experts, associations et structures engagées en matière de DDRS</p>
<p>Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :</p> <ol style="list-style-type: none"> Mise en place d'un réseau de référents enseignants pour encadrer et accompagner les initiatives étudiantes. Recrutement d'étudiants ambassadeurs DDRS pour animer des actions de sensibilisation sur les campus. Organisation d'un événement annuel DDRS distinguant des projets phares Déploiement d'ateliers, conférences et rencontres animés par des associations et des experts pour permettre la sensibilisation et l'acquisition de connaissances et de compétences ; présentations de métiers du domaine DDRS Intégration de la thématique DDRS dans le dispositif RAISE Mise en place d'un soutien financier dédié aux projets étudiants DDRS via le FSDIE et un Budget Participatif Étudiant (BPE) 	
<p>Indicateurs associés à l'action : Nombre de projets étudiants engagés dans une démarche DDRS.</p>	
<p>Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> Matériel/fonctionnel : Locaux pour organisation d'événements Humain : Ambassadeurs étudiants DDRS ; référents enseignants Formation : Accompagnement des étudiants dans le montage de projets DDRS. Déplacement : / Autres : Financements FSDIE et via un BPE (à mettre en place) 	

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
		1-2-5-6		3-4		2				2				2	



A2-O1-a12

Valoriser l'engagement étudiant en matière de DDRS

Description :

L'engagement des étudiants dans des actions en faveur du DDRS est un levier essentiel pour développer leur responsabilité citoyenne et leurs compétences transversales. Cette action vise à mettre en place différents dispositifs de reconnaissance institutionnelle, académique et professionnelle, permettant aux étudiants de valoriser leur engagement tout au long de leur cursus.

D'une manière générale, la reconnaissance et la valorisation peuvent prendre différentes formes : inscription dans le supplément au diplôme, open-badges, attribution de crédits ECTS, points bonus, inscription dans un e-portfolio de compétences, communication (site internet et réseaux), accompagnement des étudiants pour les aider à mettre en valeur leurs expériences ainsi que les compétences et connaissances acquises.

L'ensemble de ces dispositifs s'articulera avec les principes de valorisation définis dans le Schéma Directeur de la Vie Étudiante (SDVE), avec un objectif d'élargissement et d'harmonisation des formes de reconnaissance de l'engagement étudiant.

Public visé :

Etudiants de l'Université d'Orléans engagés en matière de DDRS

Acteurs :

Pilotes : VP CFVU

Parties prenantes : Enseignants, DEVE, LLUO, Service TE, CFVU, SSU, Direction de la communication, Associations étudiantes

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Identification des activités étudiantes valorisables
2. Définition et validation des modalités de valorisation (supplément au diplôme, open-badges, crédits ECTS, e-portfolio).
3. Inscription dans le supplément au diplôme des initiatives étudiantes
4. Déploiement des open-badges DDRS, en lien avec le dispositif du SDVE.
5. Attribution de crédits ECTS via des UE spécifiques
6. Proposer un système d'attribution de « points bonus » sur décision du jury (proposé à Polytech)
7. Etudier la possibilité d'une inscription dans un e-portfolio de compétences
8. Élaboration d'un cadrage institutionnel sur les différentes modalités de valorisation, à présenter en CFVU
9. Communiquer sur les événements et projets étudiants en lien avec la thématique DDRS
10. Proposer des ateliers ou entretiens individuels pour aider les étudiants à valoriser les compétences et connaissances développées (DOIP)

Indicateurs associés à l'action :

Nombre d'étudiants bénéficiant d'une valorisation de leur engagement DDRS

Nombre d'open-badges créés et délivrés

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Humain :** Ambassadeurs étudiants DDRS ; référents enseignants
- **Autres :** Communication sur les différentes formes de valorisation possibles

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
		1-2-9				9				8				9	



A2-O2-a13

Créer un cours CELENE à destination des nouveaux arrivants (enseignants, chercheurs et administratifs) sur les problématiques DDRS

<p>Description : L'Université d'Orléans souhaite sensibiliser l'ensemble de sa communauté aux enjeux du DDRS en mettant à disposition un cours en ligne sur CELENE, destiné en priorité aux nouveaux doctorants, enseignants-chercheurs et personnels administratifs. Ce module abordera les principes fondamentaux du DDRS. Il sera conçu sous un format interactif et multimédia, intégrant des supports vidéo, des quiz et des ressources pédagogiques complémentaires. Les participants pourront valider leur parcours par l'obtention d'un Open Badge, attestant de leur connaissance des enjeux DDRS et de leur engagement dans cette démarche.</p>	
<p>Public visé : Nouveaux arrivants à l'université (doctorants, enseignants, chercheurs, administratifs). Personnels souhaitant approfondir leurs connaissances sur le DDRS.</p>	
<p>Acteurs :</p>	<p>Pilotes : Enseignants Chercheurs responsables du cours - LLUO Parties prenantes : Enseignants et formateurs volontaires, Ingénieurs pédagogiques, audiovisuellistes Partenaires externes : UVED</p>
<p>Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Constitution d'un groupe de travail pour définir les contenus et le format du cours. 2. Élaboration d'une roadmap précisant les objectifs pédagogiques et les ressources nécessaires. 3. Conception des modules et des ressources multimédias (capsules vidéo, quiz, supports interactifs). 4. Mise en ligne du cours sur CELENE et intégration des modalités de certification Open Badge. 5. Phase de test auprès d'un groupe d'enseignants et de doctorants pour ajuster les contenus 6. Lancement officiel et mise à disposition du cours pour l'ensemble des nouveaux arrivants. 	
<p>Indicateurs associés à l'action : Taux de participation des nouveaux arrivants au cours CELENE sur les principes fondamentaux du DDRS</p>	
<p>Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matériel/fonctionnel : Outils de captation vidéo, création de podcasts ▪ Humain : Mobilisation d'un ingénieur pédagogique, d'un audiovisuelliste et d'enseignants référents. ▪ Formation : Accompagnement sur la conception pédagogique en particulier sur la responsabilité sociétale ▪ Autres : Adhésion UVED 	

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4												
		1	2	3	4			5		6					



A2-O2-a14

Mettre en place l'enseignement TEDS pour les doctorants

<p>Description : Dès l'année académique 2024-2025 l'offre des formations doctorales proposée dans le catalogue commun du Centre-Val de Loire (CVL) intègre une nouvelle catégorie : « Transformation écologique et sociale » et propose plusieurs formations sous forme de cours magistraux ou d'ateliers. Ces formations sont ouvertes à l'ensemble des doctorants du CVL. Une partie des formations est proposée en anglais pour inclure les doctorants non-francophones. L'objectif de cette action est multiple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une offre de formation autour des enjeux TEDS • Développer, diversifier et pérenniser l'offre. • Former des futurs formateurs TEDS. • Renforcer l'écoresponsabilité des doctorants. 	
<p>Public visé : L'ensemble des doctorants</p>	
<p>Acteurs :</p>	<p>Pilotes : Directeurs écoles doctorales, VP Recherche, VP TE Parties prenantes : Enseignants et intervenants vacataires, directeurs des écoles doctorales, LLUO Partenaires externes : Intervenants extérieurs, Université de Tours, INSA CVL</p>
<p>Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Identification des thématiques de formation à développer au sein du CVL (thématiques générales pour CVL ; thématiques spécifiques pour chaque école). 2. Nomination des enseignants et intervenants référents. 3. Validation des enseignements et des crédits doctoraux associés 4. Intégration des formations dans le catalogue commun des formations doctorales CVL 5. Communication auprès des doctorants 6. Mise en application 7. Reprogrammation pour N+1 	
<p>Indicateurs associés à l'action : Taux d'utilisation et d'engagement de l'enseignement TEDS par les doctorants sur la plateforme CELENE</p>	
<p>Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matériel/fonctionnel : Salles équipées pour l'organisation des cours et ateliers (vidéoprojecteurs, paperboards, outils numériques). • Humain : Gestionnaire des formations doctorales, Direction des ED, Enseignants et/ou Intervenants externes ▪ Déplacements : Prise en charge des déplacements des doctorants et intervenants entre Orléans et les autres établissements du CVL. ▪ Autres : Financement des interventions externes et achat de matériel pédagogique. 	

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4												
	1	2					3				4				



A2-O3-a15

Création et développement d'un Serious Game sur les Troubles Invisibles

<p>Description :</p> <p>L'objectif de ce serious game est une prise de conscience et/ou une meilleure compréhension de ce qu'est une vie étudiante lorsque l'on est atteint de troubles spécifiques : troubles du spectre autistique, troubles spécifiques du langage, troubles déficitaires de l'attention avec ou sans hyperactivité.</p> <p>Ce jeu sera conçu sous forme de trois modules indépendants avec un fil rouge, chaque module étant équivalent à 15 minutes de jeu.</p> <p>Le serious game se veut donc, avant tout, une plongée dans la réalité des troubles avec, comme toile de fond, l'environnement de l'Université d'Orléans. Il permettra une mise en perspectives des situations de blocage (pédagogiques, didactiques, quant aux locaux, concernant les affichages, les informations administratives...) mais aussi de guider les utilisateurs vers de meilleures pratiques.</p> <p>A terme, ce serious game pourrait intégrer et servir de point d'appui aux formations proposées à l'Université sur ces thématiques.</p> <p>Ce serious game tentera, par une démarche de pédagogie différenciée, de s'adresser à tous les utilisateurs quel que soit leur degré de connaissance sur les troubles.</p>	
<p>Public visé :</p> <p>Personnels de l'Université</p>	
<p>Acteurs :</p>	<p>Pilotes : Directeur LLUO</p> <p>Parties prenantes : LLUO et Passerelle handicap</p> <p>Partenaires externes : /</p>
<p>Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Création du serious game (élaboration du concept et du scénario, développement des contenus pédagogiques) 2. Phase de test auprès d'un groupe pilote 3. Lancement officiel du serious game sur CELENE 4. Actions de communication et de sensibilisation pour promouvoir l'outil et encourager son utilisation. 	
<p>Indicateurs associés à l'action :</p> <p>Nombre d'utilisateurs du Serious Game sur les troubles invisibles</p>	
<p>Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matériel/fonctionnel : Matériel de captation vidéo suivant besoins identifiés / Licences VTS editor • Humain : Mobilisation d'un ingénieur pédagogique, d'un audiovisuelliste, et de 4 stagiaires (2 M1, 2 M2). ▪ Autres : Communication et sensibilisation autour du jeu 	

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
	1	2	3-4												



A2-O3-a16

Développer des pratiques pédagogiques, liées au numérique, moins énergivores

<p>Description : L'essor des outils numériques dans l'enseignement, comme l'ENT, Celene ou Teams, entraîne une consommation d'énergie croissante liée au stockage et au transfert des données. Cette dépendance implique aussi un renouvellement fréquent des équipements, accentuant l'empreinte écologique de l'Université. Sans remettre en cause leur intérêt pédagogique, il s'agit de sensibiliser et de mettre en œuvre des pratiques pédagogiques moins énergivores, et donc moins polluantes et plus économes, et moins favorables à la consommation d'équipements numériques. L'Université mettra en place plusieurs actions : publication d'un guide de bonnes pratiques pour les étudiants, création d'un open-badge valorisant les initiatives en faveur d'un numérique éco-responsable, sensibilisation des personnels et organisation d'événements comme le Digital Cleanup Day. Cette démarche permettra d'intégrer la sobriété numérique dans les usages pédagogiques tout en responsabilisant l'ensemble de la communauté universitaire.</p>	
<p>Public visé : Étudiants Usagers et contributeurs des supports numériques : enseignants, agents administratifs</p>	
<p>Acteurs :</p>	<p>Pilotes : Comité Technique (Co Tech) composé des responsables pédagogiques des licences et responsables du numérique (UFR, BU) Parties prenantes : Enseignants et personnels administratifs , Étudiants Partenaires externes : PRO3</p>
<p>Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Constitution du Comité Technique (CoTech) chargé de piloter la démarche. 2. Définition des supports de sensibilisation et de communication (guide, affichages). 3. Élaboration des contenus pédagogiques et des supports. 4. Lancement des actions de sensibilisation et tests auprès d'un groupe d'étudiants. 5. Disponibilité finale 	
<p>Indicateurs associés à l'action : Audience de la page web Pro3</p>	
<p>Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matériel/fonctionnel : / • Humain : / • Formation : Formations à la fresque du numérique à destination d'étudiants ▪ Déplacements : / ▪ Autres : Déploiement de campagnes de communication et d'événements thématiques. 	

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4												
	1	2	3	3	3	4	4	5							



AXE 3 - RECHERCHE ET INNOVATION

Produire des connaissances, innover et répondre aux grands défis de notre époque :

L'Université d'Orléans intègre le développement durable et la responsabilité sociétale au cœur de sa recherche pour accompagner les transitions de demain

En tant qu'établissement d'enseignement supérieur et de recherche, l'Université d'Orléans joue un rôle clé dans la compréhension et la résolution des défis écologiques, sociaux et économiques contemporains. À travers cet axe, elle ambitionne d'intégrer pleinement les principes du développement durable et de la responsabilité sociétale dans ses activités de recherche et d'innovation.

L'Université d'Orléans dispose déjà d'atouts importants en matière de recherche sur les transitions, à travers des programmes structurants comme H2 (Hydrogène vert), CosmétoSciences (recherche et innovation en cosmétique), Matex (Multi-matériaux en conditions extrêmes) ou encore l'ARD Junon (environnement et numérique).

L'Université renforce également les interactions entre la science et la société en développant des collaborations avec les acteurs économiques, associatifs et institutionnels, favorisant ainsi la co-construction des savoirs et une meilleure appropriation des innovations.

Enfin, elle promeut une recherche éthique, responsable et ouverte, en accompagnant ses laboratoires vers des pratiques plus durables et en sensibilisant ses chercheurs aux enjeux d'intégrité scientifique.

En s'appuyant sur des approches interdisciplinaires et une dynamique collective, l'Université d'Orléans affirme son engagement en matière de DRS.



A3-O1-a17

Structurer les actions des laboratoires relatives à la transition écologique

<p>Description : Cette action vise à structurer, cadrer et organiser les actions relatives à la transition écologique et sociale dans la recherche et l'innovation. Dans un premier temps, un état des lieux de l'impact environnemental de chaque unité de recherche sera réalisé via des bilans carbone (BGES). Cet exercice permettra d'obtenir une cartographie globale du secteur de la recherche à l'échelle de l'Université et de proposer des actions adaptées à chaque domaine scientifique. Parallèlement un document d'engagement, sous la forme d'une charte de la recherche durable, sera élaboré et signé par chaque directeur d'unité, précisant les axes prioritaires et les engagements de chaque laboratoire pour réduire son empreinte environnementale.</p>	
<p>Public visé : Chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants Personnels techniques et administratifs des laboratoires</p>	
<p>Acteurs :</p>	<p>Pilotes : VP Recherche Parties prenantes : Ensemble des personnels des laboratoires ; Référénts DDRS de chaque laboratoire. Partenaires externes : HCERES ; GdR Labos1point5 ; Structures DDRS créées au niveau des instituts CNRS (type cellule, UAR, ...)</p>
<p>Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer le réseau de référents DDRS dans les laboratoires ; Structurer le réseau en sous-groupes thématiques ; Établir une fiche de poste pour chaque référent de chaque unité. 2. Accompagner les laboratoires dans l'autoévaluation de l'impact de leurs activités ; Partager les bonnes pratiques ; Établir, finaliser et mettre à jour annuellement le BGES ; Développer des outils pour collecter les données (achats, énergie...) ; Communiquer. 3. Établir une charte de la « recherche durable » à faire signer par chaque directeur d'unité. 4. Promouvoir une structuration de la recherche autour des grands objectifs de développement durable (ODD). 5. Organiser des concertations et des journées de restitution sur le modèle de la journée sur la transition. 	
<p>Indicateurs associés à l'action : Nombre de laboratoires ayant réalisé un bilan carbone ou un plan d'action DDRS. Nombre de participants aux journées de restitution biannuelle.</p>	
<p>Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Humain : stagiaires ▪ Formation : sur bilans carbone, Analyse du Cycle de Vie (ACV) et pratiques de recherche durable. 	

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4												
1,4	5			2,3				2	5			2			



A3-O1-a18

Contribuer à la diminution de l'impact environnemental de la recherche

Description :

Chaque unité de recherche est appelée à intégrer les enjeux de transition écologique et sociétale dans leurs pratiques quotidiennes. A partir du BGES réalisé, chaque unité doit identifier les axes de progrès (domaines cibles avec plan d'action) à réaliser pour diminuer son impact environnemental. Pour ce faire, des actions propres à chaque unité (ou mutualisées) devront être menées avec la réalisation d'un bilan. Ces actions peuvent se décliner en actions de sensibilisation, visant à impliquer un maximum d'acteurs et en actions directes.

Public visé :

Ensemble des personnels du laboratoire

Acteurs :

Pilotes : VP Recherche

Parties prenantes : Ensemble des personnels du laboratoire ; Référénts DDRS de chaque laboratoire.

Partenaires externes : HCERES ; GdR Labos1point5 ; Structures DDRS créées au niveau des instituts CNRS (type cellule, UAR, ...)

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Identification des axes de progrès propres à chaque laboratoire à partir du BGES et d'autres indicateurs. Mise en place d'un plan d'action.
2. Organisation d'actions de sensibilisation (formations, séminaires, fresques du climat, enquêtes, forums) sur les thématiques DDRS.
3. Intégration de formations DDRS dans le catalogue de formation des chercheurs et personnels de recherche.
4. Adaptation des achats scientifiques avec la politique d'achats durables de l'université.
5. Création de plateformes de mutualisation des équipements scientifiques pour optimiser leur utilisation (modèle MACLE, Welab, LETO). Plus généralement, encourager toutes actions de mutualisation (échanges, dons, prêts, magasins communs...).
6. Promotion des mobilités douces et partagées dans les déplacements liés aux missions scientifiques. Explorer la mise en place d'un budget carbone par individu, sans caractère coercitif.
7. Évaluation de l'impact environnemental des événements scientifiques et accompagnement des organisateurs vers des pratiques plus durables.

Indicateurs associés à l'action :

Nombre d'équipements mutualisés via des plateformes scientifiques.

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/Fonctionnel :** Outils : plateforme d'échanges ou de prêt, plateforme de covoiturage
- **Formation :** DDRS dans les activités de recherche
- **Autres :** Outils de communication et organisation d'événements de sensibilisation

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
		1,2,3		2,5				2				2			



A3-01-a19

Concevoir des projets de recherche sobres répondant aux enjeux sociétaux

<p>Description : Cette action vise à former les chercheurs pour renforcer l'intégration des critères environnementaux et sociétaux dès la conception des projets de recherche en les accompagnant dans l'évaluation et la réduction de l'impact écologique de leurs travaux. Cette démarche permettra d'adapter les méthodes scientifiques aux enjeux contemporains, tout en valorisant les recherches alignées avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), la transition écologique et sociale (TES) et le DDRS</p>	
<p>Public visé : Chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants et chargés d'affaires.</p>	
<p>Acteurs :</p>	<p>Pilotes : VP Recherche Parties prenantes : Ensemble des personnels du laboratoire ; Référénts DDRS de chaque laboratoire ; chargés d'affaire Partenaires externes : HCERES ; GdR Labos1point5 ; Structures DDRS créées au niveau des instituts CNRS (type cellule, UAR, ...)</p>
<p>Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Former les chargés d'affaires et les chercheurs aux outils et méthodes d'évaluation des impacts DDRS. 2. Définir les outils et les méthodes d'analyse d'impacts DDRS pour déterminer le cout environnemental de chaque projet de recherche (par exemple un calculateur des GES, plateforme pour mutualisation d'équipements, ...). Rendre ces outils accessibles aux chercheurs. 3. Utiliser ces outils pour le montage et la réalisation des projets de recherche afin de mesurer l'impact environnemental des projets de recherche. Plus généralement, mentionner le cout environnemental du projet au même titre que le cout financier. 4. Favoriser les projets de recherche tenant compte des ODD, TES et DD. 5. Cartographier les projets de R&I dont les objectifs répondent aux enjeux sociétaux permettant à l'université de mettre en avant son implication dans la démarche DDRS. Pour se faire, le référent DD devra mettre un processus correspondant à son unité. 	
<p>Indicateurs associés à l'action : Nombre de personnel formés aux analyses d'impact DDRS Nombre de projets de recherche intégrant une évaluation environnementale.</p>	
<p>Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Matériel/Fonctionnel : Supports de formation, questionnaires ▪ Formation : Formation pour les chercheurs et chargés d'affaires 	

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
		1		2,5		3,4									



A3-O2-a20

Favoriser les liens entre la recherche et ses résultats et la formation universitaire

<p>Description : L'Université d'Orléans souhaite intensifier l'intégration des résultats de la recherche, de l'innovation et des expérimentations de terrain dans ses programmes de formation (initiale, continue et continuée), tout en enrichissant la recherche grâce à la contribution des apprenants. L'objectif est de permettre aux étudiants de M2 et de doctorat d'être formés aux pratiques et aux résultats les plus récents de la recherche tout en développant des compétences appliquées à la transition environnementale et au numérique responsable.</p>	
<p>Public visé : Personnels et membres de l'ensemble des unités de recherche ; Étudiants M2 et doctorants</p>	
<p>Acteurs :</p>	<p>Pilotes : VP Recherche, VP Numérique, VP Étudiant Parties prenantes : Enseignants, chercheurs, doctorants, étudiants M2 Partenaires externes : ADEME ; Ecolnfo (aide au calcul de l'impact carbone de la recherche)</p>
<p>Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Recenser les initiatives d'intégration des résultats de recherche DDRS dans les formations via les référents des laboratoires et inciter à de nouvelles initiatives en sensibilisant d'avantage les doctorants aux TES. 2. Recenser les formations intégrant les résultats de R&I DDRS par les enseignants-chercheurs via un questionnaire. Projet PRO3 (comprenant une partie numérique responsable). 3. Recenser les projets d'étudiants DDRS en collaboration avec les laboratoires via les responsables pédagogiques en s'appuyant sur l'expérience de GPEX au sein de MINERVE. Utilisation d'un espace collaboratif dédié (cf OSCAR 2025, Résana) 4. Proposer une stratégie de promotion/valorisation des projets (séminaires, Newsletter, atelier « fête de la science », SAPS, APRI, ...) 5. Evaluer les initiatives d'intégration de la RI DDRS auprès de tous les acteurs concernés (logistique compris) dont les apprenants via des questionnaires en ligne 	
<p>Indicateurs associés à l'action : Nombre de formations intégrant les résultats de la recherche DDRS Nombre de collaborations entre chercheurs et étudiants sur des projets de transition écologique. Nombre de doctorants travaillant sur des thématiques DDRS</p>	
<p>Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Matériel/Fonctionnel : Enquêtes/questionnaires en ligne 	

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4												
1,2		3,4		1,2		3,4	5			3,4	5			3,4	5



A3-O2-a21

Partager le référentiel recherche DDRS auprès des directeurs de laboratoire et du pôle APRI

<p>Description : L'Université d'Orléans souhaite diffuser et intégrer le référentiel recherche DDRS auprès des laboratoires et des dispositifs de valorisation et d'innovation, afin d'accompagner les chercheurs et porteurs de projets vers des pratiques plus responsables. Cette action vise à structurer la prise en compte du développement durable et de la responsabilité sociétale au sein des dispositifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pépité et Pépité PhD, qui accompagnent les étudiants et doctorants dans l'entrepreneuriat. • C-Valo, qui soutient les personnels de recherche dans la valorisation de leurs travaux. • PUI Loire Valley, dispositif régional de soutien à l'innovation et au transfert technologique. 	
<p>Public visé : Étudiants, doctorants, post-doctorants, alumni impliqués dans Pépité et C-Valo. Personnels de recherche et porteurs de projets d'innovation accompagnés par les dispositifs de valorisation.</p>	
<p>Acteurs :</p>	<p>Pilotes : APRI – DRED (insertion professionnelle) + C-Valo (Pépité étudiants) Parties prenantes : Pépité CVL ; C-Valo ; APRI ; DOIP ; PUI Loire Valley ; Laboratoires Partenaires externes : Région Centre-Val de Loire ; BPI ; MESRI ; Dev-Up ; Université ATHENA</p>
<p>Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en place d'un comité de pilotage (COPIL) ou groupe de référents pour piloter l'intégration du référentiel DDRS. 2. État des lieux des pratiques existantes et identification des référents Valorisation, responsables dans les laboratoires. 3. Construction et déploiement d'un programme mutualisé intégrant les enjeux DDRS dans l'accompagnement des projets. 4. Bilan intermédiaire et ajustements pour améliorer la mise en œuvre et mesurer l'appropriation du référentiel. 	
<p>Indicateurs associés à l'action : Nombre de référents « valorisation » identifiés dans les laboratoires.</p>	
<p>Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Matériel/Fonctionnel : Développement d'outils de suivi et de partage des bonnes pratiques 	

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4												
		1	2	3					4						



A3-O2-a22

Accompagner le transfert de technologie issu de la recherche pour répondre aux enjeux sociétaux

Description :

L'Université d'Orléans s'engage à favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat responsable en transférant les résultats de la recherche vers les entreprises, collectivités et structures engagées dans la transition écologique et sociétale. L'objectif est de structurer et renforcer les dispositifs d'accompagnement pour permettre une meilleure valorisation des innovations développées au sein des laboratoires.

Cette action s'appuie sur un écosystème collaboratif, impliquant les services de valorisation de l'Université et ses partenaires externes, pour coordonner les différentes étapes de la chaîne de la valorisation.

Public visé :

Chercheurs et personnels de la recherche

Entreprises, startups et acteurs du monde socio-économique

Collectivités locales et structures engagées dans la transition écologique

Acteurs :

Pilotes : VP Valorisation

Parties prenantes : APRI ; SPVGC (Service Partenariats et Valorisation Grand Campus)

Partenaires externes : C-Valo ; Partenaires recherches (ESR et ONR Région) ; Bpifrance ; Technopôle d'Orléans

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Identification et recensement des innovations à fort potentiel d'impact sociétal, via les référents des laboratoires et les appels à manifestation d'intérêt (AMI).
2. Accompagnement des porteurs de projets dans leur processus de valorisation, avec un soutien sur la maturation technologique, le financement et l'industrialisation des solutions innovantes.
3. Mise en place de formations et actions de sensibilisation pour accompagner les chercheurs dans la valorisation.
4. Développement d'un réseau d'acteurs du transfert (entreprises, collectivités, incubateurs) pour favoriser la mise en relation.
5. Suivi et évaluation des impacts des projets transférés, avec un retour d'expérience pour ajuster les dispositifs.

Indicateurs associés à l'action :

Nombre de projets de recherche DDRS réalisés en collaboration avec le monde socio-économique

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/Fonctionnel :** Ressources et outils d'accompagnement au transfert (dans le cadre du PUI ou assuré par les structures partenaires).
- **Humain :** Mobilisation des équipes du Pôle APRI et des référents valorisation dans les laboratoires.
- **Formation :** Réalisée dans le cadre du PUI Loire Valley et par les structures accompagnantes

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
		1,2		3,4			5				5				5



A3-O3-a23

Identifier et mettre en œuvre un environnement et des pratiques permettant le respect de l'intégrité scientifique dans la recherche et l'innovation

<p>Description : L'Université d'Orléans s'engage à promouvoir une recherche éthique et responsable en renforçant l'intégrité scientifique au sein de ses laboratoires. Cette action vise à sensibiliser les chercheurs et doctorants aux bonnes pratiques à travers des formations dédiées et à mettre en place un dispositif de médiation en cas de questionnements ou de conflits. L'Université participera aux travaux de l'Office Français de l'Intégrité Scientifique (OFIS) et alignera ses pratiques avec les recommandations nationales pour garantir un environnement de recherche rigoureux, transparent et conforme aux exigences académiques et sociétales.</p>	
<p>Public visé : Doctorants et chercheurs Directeurs de laboratoires et responsables d'unités de recherche Instances de gouvernance et services administratifs en lien avec la recherche</p>	
<p>Acteurs :</p>	<p>Pilotes : VP Recherche Parties prenantes : APRI ; Laboratoires et écoles doctorales Partenaires externes : OFIS ; HCERES, HRS4R</p>
<p>Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisation de réunions d'échanges avec la présidence et les acteurs de la recherche pour structurer la démarche. 2. Généralisation des formations doctorales sur l'intégrité scientifique en s'appuyant sur les actions mises en place par l'HRS4R et en partenariat avec l'APRI et les écoles doctorales. 3. Développement d'un dispositif de médiation, incluant la gestion des conflits liés à la recherche (publications, éthique scientifique). 4. Sensibilisation et information à travers des interventions en commission recherche et dans les formations doctorales. 5. Participation aux journées OFIS et aux événements sur l'intégrité scientifique pour favoriser les échanges de bonnes pratiques. 	
<p>Indicateurs associés à l'action : Nombre de réunions organisées sur l'intégrité scientifique. Nombre de doctorants et chercheurs formés aux bonnes pratiques scientifiques.</p>	
<p>Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Matériel/Fonctionnel : / ▪ Humain : Membres du CIDR, gouvernance, intervenants (enseignants, labos, écoles doctorales pour la formation) ▪ Formation : Déploiement des formations en intégrité scientifique auprès des doctorants et chercheurs. ▪ Déplacement : Participation aux événements et formations externes (OFIS, colloques). 	

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
	1			5		2		3,4,5				5			



A3-O3-a24

Promouvoir une ouverture de la diffusion des savoirs et des résultats de la recherche en respectant les prescriptions nationales sur la science ouverte

Description :

L'université d'Orléans s'engage dans le mouvement de la science ouverte, qui favorise la circulation des idées, la reproductibilité des résultats scientifiques, ainsi que la transparence et l'intégrité de la recherche. Son action repose sur les quatre axes du Plan National pour la Science Ouverte :

- Généralisation de l'accès ouvert aux publications
- Structuration, partage et ouverture des données de la recherche
- Ouverture et promotion des codes sources produits par la recherche
- Transformation des pratiques pour faire de la science ouverte le principe par défaut.

Pour accompagner cette dynamique un espace web dédié sera développé pour centraliser les ressources et informer la communauté scientifique sur les accords d'édition, les obligations réglementaires et les bonnes pratiques en matière de science ouverte.

Public visé :

Etudiants ; Enseignants-chercheurs et chercheurs ; Personnels d'appui à la recherche

Acteurs :

Pilotes : CM Science Ouverte

Parties prenantes : SCD ; APRI ; DSI ; SAJ ; MINERVE ; Ecoles doctorales

Partenaires externes : HAL (Hyper Articles en Ligne) ; Huma-num (Infrastructure pour les humanités numériques) ; Recherche.Data.gouv.fr ; Cascimodot ; CNRS

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Assurer le déploiement effectif de la charte de la science ouverte dans l'ensemble des unités de recherche. Organisation de réunions de sensibilisation et mise en ligne d'une page web dédiée où les chercheurs retrouveront les informations utiles
2. Mise en place d'un baromètre de la science ouverte ; État des lieux des APC et de l'édition scientifique à l'UO.
3. Création d'espaces de stockage et d'archivage pour faciliter le partage des données ; Mise à disposition d'une forge logicielle ; Définition d'une politique d'établissement sur les frais de publication ; Réflexion sur la politique science ouverte des appels à projets de l'établissement ; Réflexion sur l'évaluation de la recherche dans le cadre des accords signés et labels obtenus.
4. Mise en place de formations sur la science ouverte (HAL, curation des données, forges logicielles, aspects juridiques). Développement d'une communication régulière sur les outils disponibles et les bonnes pratiques.

Indicateurs associés à l'action :

Nombre de consultations de la page web Science Ouverte.

Nombre de chercheurs et doctorants formés aux pratiques de science ouverte.

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel :** Création d'un espace de stockage et d'archivage sécurisé pour les données et codes sources.
- **Humain :** Personnels supports pour le déploiement et le maintien des outils mis en place
- **Formation :** Déploiement de formation (curation des données, forges logicielles, appels à projets
- **Autres :** Discussions au sein des Conseils pour établir des lignes directrices de l'établissement

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
1	1,2	4		3	3	3,4	3			4				4	



Réduire l'empreinte écologique des campus et préserver la biodiversité :

L'Université d'Orléans s'engage dans une gestion durable de ses infrastructures et ressources pour accompagner la transition environnementale

L'Université d'Orléans s'engage à faire de ses campus des espaces exemplaires en matière de transition écologique, conciliant performance environnementale, préservation de la biodiversité et bien-être de la communauté universitaire.

Cet axe vise à réduire l'empreinte écologique des activités universitaires en repensant la gestion des infrastructures, des ressources et des espaces verts.

L'Université inscrit la sobriété énergétique, la gestion durable des déchets et l'optimisation de la consommation des ressources au cœur de sa stratégie.

Elle développe également une politique ambitieuse de préservation et de valorisation de la biodiversité à travers une gestion raisonnée des espaces naturels, la plantation d'espèces locales et la création d'habitats favorables à la faune et à la flore.

Au-delà des enjeux environnementaux, cet engagement vise à améliorer la qualité de vie sur les campus en créant des lieux plus agréables, accessibles et respectueux des équilibres écologiques. Des actions seront mises en place pour favoriser des modes de déplacement plus durables, réduire les pollutions et renforcer la résilience des infrastructures face aux défis climatiques.

En intégrant ces principes à sa gestion quotidienne, l'Université d'Orléans affirme son rôle d'acteur engagé dans la transition environnementale et sociétale.



A4-O1-a25

Réaliser un suivi des émissions (BEGES) et un plan de réduction des GES

Description :

L'Université d'Orléans engage une démarche structurée pour réduire son empreinte carbone en s'appuyant sur un suivi rigoureux et des actions ciblées. La première étape consiste en la réalisation et la mise à jour régulière du Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES), permettant d'identifier les principales sources d'émissions et de mieux orienter les efforts de réduction.

Sur cette base, un plan de réduction des GES sera élaboré, intégrant des mesures concrètes dans plusieurs domaines stratégiques : amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, développement des mobilités durables et intégration de critères environnementaux dans les achats. Un suivi annuel des émissions permettra d'évaluer l'impact des actions mises en place et d'adapter la stratégie en fonction des résultats obtenus.

Pour assurer le pilotage et la coordination de cette transition, l'Université prévoit également le recrutement d'un manager énergéticien, chargé d'optimiser la gestion énergétique des infrastructures et d'accompagner la mise en œuvre des actions de réduction des émissions.

Public visé : Communauté universitaire

Acteurs :

Pilotes : VP Transition Écologique

Parties prenantes : Service TE ; DPIE

Partenaires externes : Région Centre-Val de Loire ; Métropoles et collectivités locales ; Agence Régionale de l'Énergie et du Climat (AREC)

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Réalisation d'un BEGES en 2025 couvrant l'ensemble des activités de l'université.
2. Recrutement d'un manager énergéticien pour coordonner les actions de réduction des émissions.
3. Élaboration et validation d'une stratégie de réduction des GES, incluant un plan d'actions structuré.
4. Déploiement des actions concrètes : plan sobriété énergétique, amélioration de la performance des bâtiments, plan mobilité durable.
5. Mise en place d'outils de suivi et mise à jour annuelle du BEGES pour suivre l'évolution des émissions.

Indicateurs associés à l'action :

Quantification des économies d'énergie réalisées selon les indicateurs définis dans le plan de sobriété

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** Outils numériques et tableaux de bord pour le suivi des émissions et des actions.
- **Humain :** Recrutement d'un manager énergéticien pour piloter les initiatives.
- **Autres :** Financement d'un accompagnement externe pour l'audit BEGES et la définition du plan d'actions.

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4												
2			1	3		4	5				5				5



A4-O1-a26

Maitriser les consommations d'énergies et renforcer la transition énergétique du patrimoine bâti

Description :

Depuis la mise en place du plan de sobriété énergétique en 2022, l'Université d'Orléans intensifie ses efforts pour réduire sa consommation d'énergie et optimiser la gestion de son patrimoine bâti. Cette action vise à accélérer la transition énergétique en combinant rénovation, innovation et sensibilisation. L'Université prévoit ainsi l'amélioration de la performance énergétique de ses bâtiments grâce à des travaux d'isolation et à l'optimisation du pilotage des équipements techniques (chauffage, ventilation, climatisation). Parallèlement, le déploiement d'énergies renouvelables sera renforcé, notamment par l'installation de panneaux photovoltaïques.

L'amélioration de l'efficacité énergétique passera également par une gestion intelligente des infrastructures, avec un suivi précis des consommations via des outils numériques et des télécompteurs, permettant d'adapter l'utilisation des locaux aux besoins réels. Enfin, la réussite de cette démarche repose sur une sensibilisation active des usagers, les incitant à adopter des comportements plus responsables pour maximiser l'impact des mesures mises en place.

L'ensemble de ces actions sera coordonné par le manager énergétique, garant de la mise en œuvre des objectifs fixés par le décret tertiaire et du développement d'une stratégie énergétique durable pour l'Université.

Public visé : Communauté universitaire

Acteurs :

Pilotes : VP Transition Écologique

Parties prenantes : Service TE ; DPIE ; Manager énergétique

Partenaires externes : Co-financeurs (État, Région, ADEME, etc)

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Installation de télécompteurs d'énergie pour assurer un suivi précis des consommations.
2. Production d'énergie renouvelable par l'installation de panneaux photovoltaïques.
3. Optimisation de l'exploitation et de la maintenance par un pilotage intelligent des installations techniques (via l'installation d'automates et l'instrumentation des bâtiments)
4. Rationalisation de l'usage des locaux en lien avec l'occupation réelle et les besoins identifiés.
5. Communication et sensibilisation des usagers pour encourager les bonnes pratiques et maximiser l'impact des mesures mises en place.

Indicateurs associés à l'action :

Réduction de la consommation énergétique des bâtiments universitaires

Part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique de l'université

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** Déploiement d'outils de suivi énergétique et de gestion technique centralisée.
- **Humain :** Recrutement d'un manager énergétique pour piloter les initiatives.
- **Formation :** appropriation des équipes techniques à la Gestion Technique des Bâtiments (GTB).
- **Autres :** Financement des installations photovoltaïques, des télécompteurs et de la modernisation des équipements techniques (chauffage, ventilation, climatisation (CVC); centrale de traitement d'air (CTA); éclairage).

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4												
		1	5	2,3		1	5			1	5			1	5



A4-O1-a27

Suivre et réduire les consommations d'eau

<p>Description : En cohérence avec la stratégie de sobriété environnementale, l'Université d'Orléans a la volonté de mettre en place un ensemble d'actions concrètes pour une gestion sobre, résiliente et concertée de la ressource en eau. Afin d'évaluer cette sobriété, nous devons pouvoir quantifier nos consommations, réduire les pertes d'eau sur le réseau et le gaspillage mais aussi encourager une utilisation plus responsable.</p>	
<p>Public visé : Communauté universitaire</p>	
<p>Acteurs :</p>	<p>Pilotes : VP Transition Écologique Parties prenantes : DPIE ; Services techniques des composantes et services Partenaires externes : Collectivités locales et gestionnaires des réseaux d'eau ; Organismes de financement et d'expertise (Agence de l'eau, ADEME, etc)</p>
<p>Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :</p> <ol style="list-style-type: none"> Réalisation d'un diagnostic du réseau d'adduction d'eau potable pour identifier les pertes et fuites. Poursuite de l'installation de compteurs d'eau par bâtiment pour un suivi détaillé des consommations. Mise en place d'équipements sanitaires économes (mousseurs, chasses d'eau double flux, boutons poussoirs). Étude de faisabilité sur la récupération des eaux de pluie et analyse des contraintes réglementaires. Si faisabilité validée, élaboration d'un plan d'action pour l'installation de cuves de récupération, avec établissement d'un plan d'action. Identification des zones à désimpermeabiliser et élaboration d'un plan d'action (parkings, espaces verts). Mise en œuvre des travaux de perméabilisation des sols pour améliorer l'infiltration des eaux de pluie. Communication sur les consommations d'eau et suivi des progrès via des tableaux de bord accessibles. Sensibilisation des usagers aux écogestes pour limiter le gaspillage d'eau. 	
<p>Indicateurs associés à l'action : Réduction des consommations d'eau</p>	
<p>Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> Matériel/fonctionnel : Installation de compteurs d'eau, équipements économes, infrastructures de récupération d'eau de pluie. Humain : Personnel dédié pour l'établissement des cahiers des charges, le suivi des études et travaux, la coordination des entreprises. 	

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4												
		1	2,3		4	5	6,7				6,7				6,7



A4-O1-a28

Développer une politique de gestion des déplacements et d'incitation à la mobilité douce

Description :

Les déplacements liés aux activités de l'Université représentent un enjeu majeur en matière de transition écologique et de réduction des émissions de GES. Afin d'encourager des alternatives plus durables, l'Université souhaite structurer une politique de mobilité durable, alliant amélioration des infrastructures, incitation aux pratiques écoresponsables et optimisation des déplacements professionnels et étudiants.

Un plan de mobilité sera élaboré à partir d'une enquête auprès des usagers (réalisée tous les 3 ans), afin de proposer des solutions adaptées : développement des mobilités douces, promotion du covoiturage et rationalisation des déplacements professionnels via le télétravail et une charte des déplacements professionnels. L'Université amorcera également une transition vers une flotte électrique, avec l'installation de bornes de recharge.

Enfin, des échanges seront menés avec les métropoles et communautés d'agglomération des sites universitaires afin de favoriser des solutions de mobilité partagées et adaptées aux campus.

Public visé : Communauté universitaire

Acteurs :

Pilotes : VP Transition Écologique

Parties prenantes : Référents DDRS des composantes et laboratoires ; Services techniques et administratifs ; Service des Ressources Humaines (pour les mesures liées au télétravail et déplacements professionnels)

Partenaires externes : Métropoles et agglomérations des sites universitaires ; Région Centre-Val de Loire ; Sociétés de transport et opérateurs de mobilités douces

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Mise en place d'une enquête mobilité (tous les 3 ans) pour établir un diagnostic et concevoir un plan de mobilité durable.
2. Réduction de la demande en déplacements (promotion du télétravail, des visioconférences).
3. Élaboration d'une charte des déplacements internationaux et nationaux pour encadrer les voyages professionnels.
4. Finalisation et pérennisation des infrastructures pour les mobilités douces (abris vélos, services de réparation, prêt, primes).
5. Promotion du covoiturage via des plateformes dédiées.
6. Évolution de la flotte automobile vers des véhicules électriques et installation de bornes de recharge accessibles aux personnels et étudiants.
7. Organisation d'actions de sensibilisation (journée sans voiture, semaine de la mobilité, challenge Mai à vélo)

Indicateurs associés à l'action :

Nombre d'usagers bénéficiaires des dispositifs de mobilité douce (FMD, réduction transport)

Nombre de véhicules électriques intégrés dans la flotte universitaire

Nombre de places de stationnement vélo et infrastructures associées

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** Achat et installation d'abris vélos, bornes de recharge, vélos en prêt.
- **Humain :** Mobilisation du service DDRS, référents DDRS, emplois étudiants pour la sensibilisation.

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4												
1,7				3,7		4		7				1,7			



A4-O2-a29

Optimiser la réduction et la revalorisation des déchets

Description :

La gestion des déchets constitue un enjeu central de la politique environnementale de l'Université d'Orléans. Cette action vise à structurer une approche globale combinant réduction à la source, amélioration du tri et développement du réemploi et du recyclage.

Pour cela, un diagnostic des flux de déchets sera réalisé afin d'identifier les principales sources et types de déchets produits sur les campus. Sur cette base, l'Université mettra en place des dispositifs de tri plus performants et mieux signalés, renforcera les filières de valorisation (compostage, recyclage, réemploi), et développera des actions de sensibilisation et d'accompagnement auprès des étudiants et personnels.

Public visé : Communauté universitaire

Acteurs :

Pilotes : VP Transition Écologique

Parties prenantes : Référénts DDRS des composantes et laboratoires ; Services techniques et administratifs ; Service TE ; DPIE

Partenaires externes : Métropoles des sites universitaires ; CROUS (gestion des biodéchets) ; Filières de tri et valorisation ; Prestataire de ménage

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Réalisation d'un diagnostic des pratiques actuelles de gestion des déchets et identification des points d'améliorations (comportements des usagers, prestataire de ménage)
2. Amélioration des dispositifs de tri (installation de nouveaux points de collecte, meilleure signalétique).
3. Développement des filières de valorisation (compostage, recyclage, réemploi des équipements).
4. Encouragement à la réduction à la source (politique d'achats responsables, suppression progressive des plastiques à usage unique).
5. Mise en place d'actions de sensibilisation et d'événements (Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, ateliers pratiques).
6. Suivi et évaluation des actions mises en place

Indicateurs associés à l'action :

Nombre de nouvelles poubelles ou containers adaptés au tri des déchets

Nombre d'équipements réemployés ou revalorisés (mobilier, matériel informatique).

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** Achat et installation de nouvelles poubelles de tri, infrastructures de compostage.
- **Humain :** Mobilisation du service DDRS, référents DDRS, emplois étudiants pour la sensibilisation.
- **Formation :** Sensibilisation des usagers et des équipes techniques sur le tri et la valorisation des déchets.
- **Autres :** Développement d'outils de communication et de sensibilisation (affichages, ateliers, guides).

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
5		1	2,3	5			6	5			6	5			6



A4-O2-a30

Développer une politique alimentaire respectueuse de la santé et de l'environnement :

Description :

L'Université d'Orléans souhaite collaborer avec le CROUS Orléans-Tours pour développer une offre de restauration plus durable et responsable. Cela inclut l'introduction de repas bio, locaux et de saison, la réduction du gaspillage alimentaire, et l'optimisation de la gestion des déchets issus de la restauration en renforçant le tri des biodéchets et leur valorisation (compostage, méthanisation). L'objectif est d'ancrer durablement ces pratiques dans le fonctionnement des restaurants et cafétérias universitaires tout en impliquant activement la communauté étudiante. Dans cette dynamique, le Service de Santé Universitaire (SSU) propose également aux étudiants des ateliers de consultation diététique individuelle ainsi que des ateliers cuisine, afin de promouvoir une alimentation équilibrée, accessible et respectueuse de l'environnement.

Public visé : Communauté universitaire ; Personnels du CROUS et prestataires de restauration

Acteurs :

Pilotes : VP Transition Écologique / CROUS Orléans-Tours

Parties prenantes : CNOUS ; Service développement durable CROUS et UO ; Service de Santé Universitaire (SSU) ; Services techniques et administratifs

Partenaires externes : Producteurs locaux et circuits courts ; Acteurs spécialisés dans la gestion des déchets alimentaires (compostage, méthanisation) ; Organismes de sensibilisation au gaspillage alimentaire

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Co-construction d'un plan d'actions avec le CROUS pour améliorer l'offre alimentaire et la gestion des déchets.
2. Augmentation de l'offre de repas durables (bio, locaux, végétariens) en lien avec les prestataires de restauration.
3. Expérimentation et déploiement progressif de dispositifs de lutte contre le gaspillage alimentaire (plateaux à la demande, redistribution des invendus).
4. Amélioration des dispositifs de tri et de gestion des biodéchets en restauration universitaire.

Indicateurs associés à l'action :

Nombre de points de compostage installés et volume de biodéchets traités

Nombre d'étudiants participants aux ateliers proposés par le SSU

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** Installation de composteurs, points de collecte pour les biodéchets, équipements pour le tri sélectif.
- **Humain :** Mobilisation des équipes du CROUS et des services DDRS, formation des personnels de restauration.
- **Autres :** Développement d'une communication engageante et pédagogique sur le sujet.

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
				1		2,3	4								



A4-O3-a31

Favoriser, développer et promouvoir une gestion durable des espaces verts et milieux naturels ainsi que des espaces aménagés (voiries, parking)

Description :

L'Université d'Orléans s'engage à adopter une gestion durable et écologique de ses espaces extérieurs afin de préserver la biodiversité, d'améliorer la qualité de vie sur ses campus et de réduire son impact environnemental. Pour cela, l'Université prévoit d'améliorer l'aménagement de ses espaces en favorisant l'implantation d'espèces végétales durables et adaptées au réchauffement climatique et en développant des zones de nature préservée, telles que des prairies fleuries, un verger comestible (IUT d'Orléans) et en travaillant sur la valorisation et la préservation du lac de la Source (plantes aquatiques, nichoirs à oiseaux...)

L'Université d'Orléans souhaite également mettre en place des trames vertes afin de favoriser la continuité écologique sur ses campus, en reliant les espaces naturels existants par des corridors végétalisés, des haies et des zones de biodiversité, permettant le développement de la faune et de la flore.

Par ailleurs, les infrastructures seront progressivement adaptées pour une meilleure perméabilité des sols et une gestion efficace des eaux pluviales.

À travers cette stratégie, l'Université ambitionne de concilier durabilité et qualité de vie, tout en s'inscrivant dans une dynamique d'amélioration continue de ses pratiques environnementales.

Public visé : Communauté universitaire ; Visiteurs du campus de la Source (riverains)

Acteurs :

Pilotes : VP Transition Écologique / Service des espaces verts

Parties prenantes : Services techniques et maintenances des composantes ; Associations étudiantes environnementales ; Laboratoires de recherche en écologie et environnement

Partenaires externes : Collectivités territoriales ; Associations de protection de l'environnement ; entreprises spécialisées en aménagement durable

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Diagnostic initial : évaluation des pratiques actuelles de gestion des espaces extérieurs et identification des axes d'amélioration.
2. Élaboration d'un plan de gestion durable : définition des actions prioritaires, des ressources nécessaires et des indicateurs de suivi.
3. Formation du personnel : sensibilisation et formation des équipes techniques des espaces verts aux pratiques de gestion écologique.
4. Mise en œuvre des actions : Réalisation des aménagements et adoption des nouvelles pratiques d'entretien.
5. Communication et sensibilisation : Partage des résultats et bonnes pratiques avec la communauté universitaire.

Indicateurs associés à l'action :

Nombre de formations réalisées - Nombre d'espèces végétales et de spécimens plantés

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** Acquisition d'outils et de matériaux écologiques pour l'entretien et l'aménagement des espaces extérieurs.
- **Formation :** Programmes de formation pour le personnel sur les pratiques de gestion durable

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4												
		1	2	3		4	5	3			5	3			5



A4-O3-a32

Créer un parcours pédagogique sur le campus de la Source

Description :

L'Université d'Orléans souhaite mettre en place un parcours pédagogique sur le campus de la Source, destiné à illustrer l'évolution des espèces végétales à travers le temps, en s'appuyant sur les espèces présentes sur le site. Ce projet, mené en collaboration avec des étudiants en biologie, des enseignants-chercheurs du laboratoire P2E et l'association étudiante Tribu Terre, permettra de rendre visible l'histoire de la biodiversité végétale et son lien avec les usages humains.

Le parcours présentera différentes étapes marquant les grandes évolutions du règne végétal, des algues et fougères jusqu'aux gymnospermes et angiospermes, avec des panneaux explicatifs conçus et rédigés par les étudiants. L'objectif est d'offrir un outil pédagogique vivant, qui pourra être utilisé à la fois pour l'enseignement, la vulgarisation scientifique et la sensibilisation du grand public.

Le parcours se conclura par un jardin partagé, conçu comme un espace d'expérimentation et d'apprentissage sur la manière dont l'Homme a utilisé les plantes au fil du temps, que ce soit pour l'alimentation, la médecine ou l'artisanat. Ce projet pédagogique et environnemental contribuera à la valorisation du patrimoine naturel du campus, tout en offrant aux étudiants une opportunité de participer à la création d'un outil de sensibilisation scientifique et écologique.

Public visé : Communauté universitaire ; Visiteurs du campus de la Source (riverains)

Acteurs :

Pilotes : Service Transition Écologique et Laboratoire P2E

Parties prenantes : Services techniques et maintenances des composantes ; Association Tribu-Terre ; Étudiants en licence de biologie

Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Identification du tracé du parcours et des espèces à valoriser
2. Conception des supports pédagogiques (rédaction des contenus, création des panneaux explicatifs).
3. Installation des panneaux et aménagement des espaces (mise en place des repères du parcours).
4. Création et aménagement du jardin partagé en fin de parcours
5. Organisation d'événements d'inauguration et de sensibilisation
6. Suivi et entretien du parcours et du jardin (évaluation de la fréquentation, ajustements).

Indicateurs associés à l'action :

Nombre de panneaux pédagogiques installés sur le parcours biodiversité

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** Panneaux explicatifs, supports pédagogiques, aménagement du jardin
- **Autres :** Organisation d'événements pour faire connaître le parcours

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
1		2,4		3	5		6				6				6



Promouvoir l'égalité et valoriser la diversité :

L'Université d'Orléans renforce ses engagements pour favoriser un environnement universitaire équitable, respectueux et solidaire

L'Université d'Orléans affirme depuis plusieurs années son engagement en faveur de l'égalité et de la diversité à travers des actions concrètes et des dispositifs structurants. Elle a notamment mis en place un plan égalité professionnelle, un schéma directeur handicap, ainsi que plusieurs mesures de lutte contre les discriminations.

Dans le cadre du schéma directeur DDRS cette politique s'articule avec l'ensemble des démarches déjà engagées, en les renforçant et en les rendant plus transversales.

Trois grands objectifs structurent cette ambition : promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, prévenir et lutter contre toutes les formes de violence et de discrimination, et favoriser l'inclusion et la reconnaissance de la diversité au sein de la communauté universitaire.

Cela passe notamment par la sensibilisation des comités de recrutement, la promotion de la parité, la réduction des écarts de rémunération, la lutte contre les violences sexistes, sexuelles, le racisme et l'antisémitisme. L'Université d'Orléans s'engage également à former au respect du principe de laïcité et à renforcer l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Par cette approche, l'Université d'Orléans réaffirme que la diversité constitue une richesse et que l'égalité, dans toutes ses dimensions, est une condition essentielle d'un cadre d'études, de travail et de vie respectueux et solidaire.



A5-O1-a33

Sensibiliser les comités de sélection et de recrutement aux biais de sélection

Description :

Les biais de genre s'immiscent très souvent dans les processus de recrutement et altèrent les critères de sélection officiellement établis. Ils rompent ainsi le principe d'égalité de traitement au sein des procédures de recrutement. D'importantes études ont ainsi mis en évidence que les décisions prises lors de procédures de recrutement étaient régulièrement influencées par des stéréotypes de genre.

Ces biais de genre ne reflètent pas une volonté de nuire. Ils renvoient à un automatisme cognitif. Tout le monde est influencé par les stéréotypes de genre. Il est donc essentiel d'en prendre conscience lorsqu'on endosse un rôle d'évaluateur ou d'évaluatrice (Frith, 2015; Valian, 2005).

Public visé : Les membres des comités de sélection et de recrutement

Acteurs :

- Pilotes :** VP EDI et DRH
- Parties prenantes :** VP EDI et DRH et Président Cac, CM EDI
- Partenaires externes :** /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Réalisation par chaque membre de comité de sélection ou de recrutement d'un test d'association implicite afin de prendre connaissance de la force d'ancrage dans notre mémoire de certaines associations d'idées pouvant être fondées sur des stéréotypes.
2. Sensibilisation par une vidéo des comités de sélection et de recrutement juste en amont des phases de sélection des candidatures.
3. Sensibilisation par une vidéo des comités de sélection et de recrutement juste en amont des phases d'entretien.

Indicateurs associés à l'action :

Nombre de sensibilisation des comités de sélection (tests réalisés et de vidéos téléchargées)

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** Vidéos de sensibilisation

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
				1	2,3			1	2,3			1	2,3		



A5-O1-a34

Renforcer la parité dans l'accès aux postes de Professeurs des Universités

Description :

L'Université d'Orléans souhaite agir concrètement pour réduire les inégalités de carrière entre les femmes et les hommes dans l'enseignement supérieur, et notamment dans l'accès aux postes de Professeur des Universités. Un des principaux freins identifiés à cette évolution réside dans l'obtention de l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR), étape indispensable à l'avancement vers un poste de professeur. On observe aujourd'hui une disparité significative entre les femmes et les hommes dans le dépôt et l'obtention de l'HDR. Cette action vise donc à mettre en place un dispositif de tutorat personnalisé, afin d'accompagner les Maîtres et Maîtresses de Conférences, et plus particulièrement les femmes, dans la préparation de cette étape. L'objectif est d'encourager, soutenir et structurer les parcours, en rendant la démarche plus lisible, accessible et valorisée dès les premières années d'exercice. Ce tutorat permettra de lever certains freins liés à l'autocensure, au manque de temps, ou encore à la méconnaissance des attendus de l'HDR. Il participera également à créer une culture d'accompagnement et de soutien bienveillant au sein de l'établissement, dans une logique de progression collective vers l'égalité professionnelle.

Public visé : Les MCF et tout particulièrement les femmes MCF.

Acteurs :

- Pilotes :** VP EDI, Président Cac
- Parties prenantes :** Cac , CM EDI
- Partenaires externes :** /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Constitution d'un pool de tuteurs et tutrices HDR volontaires dans les différentes composantes de l'Université
2. Organisation d'une présentation du dispositif aux tuteurs et tutrices pour définir les objectifs, les modalités d'accompagnement et le cadre du tutorat
3. Communication auprès des nouveaux MCF recrutés, avec une présentation systématique du dispositif dès l'arrivée dans l'établissement
4. Mise en place de binômes tuteur / tutoré(e), avec un suivi régulier et la possibilité d'adapter l'accompagnement aux besoins identifiés (temps de recherche, conseil méthodologique, orientation thématique, etc.)

Indicateurs associés à l'action :

Nombre de binômes entre tuteurs HDR et MCF constitués

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Formation :** Point à intégrer à la formation des néo-MCF

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4												
		1	2			3	4			3	4			3	4



A5-O1-a35

Travailler à la réduction de l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes

<p>Description : L'écart de rémunération entre les femmes et les hommes dans l'enseignement supérieur et la recherche demeure une réalité persistante, souvent liée à des évolutions de carrière différenciées. À l'Université d'Orléans, comme dans d'autres établissements, l'effet démographique — lié à une sous-représentation des femmes dans les grades les plus élevés — contribue fortement à ces inégalités salariales. Cette action vise à agir en amont, en sensibilisant les instances d'avancement aux biais de genre qui peuvent influencer sur les décisions de promotion. L'objectif est de garantir une évaluation plus équitable des parcours, en tenant compte des freins structurels rencontrés par les femmes au cours de leur carrière universitaire. En rendant visibles les données sexuées et en outillant les membres des instances d'avancement, l'Université entend favoriser une progression équilibrée des femmes et des hommes dans tous les corps, et ainsi contribuer à réduire durablement les écarts de rémunération.</p>	
<p>Public visé : Les membres des instances d'avancement</p>	
<p>Acteurs :</p>	<p>Pilotes : VP EDI, Président Cac, DRH Parties prenantes : CM EDI Partenaires externes : /</p>
<p>Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Identification des instances d'avancement internes à l'université et de leurs membres 2. Recueil et mise à disposition de données chiffrées, locales et nationales, sur la répartition femmes/hommes dans les différents corps de la fonction publique universitaire 3. Réalisation d'une vidéo de sensibilisation aux stéréotypes et biais de genre dans les décisions d'avancement, à destination des membres des instances concernées 4. Diffusion des outils de sensibilisation (données et vidéo) de manière systématique et anticipée à chaque session d'évaluation ou de promotion 5. Suivi de la représentativité dans les avancements au fil du temps pour mesurer l'impact du dispositif et ajuster les leviers d'action si nécessaire. 	
<p>Indicateurs associés à l'action : Nombres d'outils créés (données et vidéo de sensibilisation)</p>	
<p>Moyens financiers et humains nécessaires à l'action : /</p>	

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
		1,2			3	4				4	5			4	5



A5-O2-a36

Former à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS)

<p>Description :</p> <p>Conformément à la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, l'Université d'Orléans est engagée dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS), qui représentent une atteinte grave aux droits fondamentaux et à la dignité des personnes.</p> <p>Cette lutte passe par la prévention, la sensibilisation et la formation de l'ensemble des membres de la communauté universitaire. Afin de partager une culture commune de respect, de vigilance et de responsabilité, le déploiement d'un module de formation obligatoire, sous forme de e-learning, constitue une étape essentielle. Ce dispositif doit permettre à chacun et chacune de mieux comprendre les mécanismes des violences sexistes et sexuelles, de repérer les situations à risque et de connaître les procédures et interlocuteurs en cas de signalement.</p> <p>Cette action vise à installer durablement un environnement universitaire plus sûr et plus protecteur, en dotant chaque membre de la communauté des connaissances nécessaires pour contribuer activement à la prévention des VSS.</p>	
<p>Public visé : L'ensemble des membres de la communauté universitaire</p>	
<p>Acteurs :</p>	<p>Pilotes : VP EDI et DRH</p> <p>Parties prenantes : CM EDI</p> <p>Partenaires externes : /</p>
<p>Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Identification de l'ensemble des publics cibles (étudiants et étudiantes, personnels enseignants, administratifs et techniques) concernés par la formation obligatoire 2. Recensement des responsables administratifs en charge du suivi et de la centralisation des attestations de réussite à la formation 3. Diffusion large du module de formation en ligne, avec un accompagnement à l'accès et une communication pédagogique sur les objectifs 4. Extraction et analyse régulière des données statistiques (taux de réalisation, profils formés, relances nécessaires) afin de piloter le déploiement et de garantir la couverture de l'ensemble de la communauté universitaire 	
<p>Indicateurs associés à l'action :</p> <p>Nombre d'attestations de formation au module de lutte contre les VSS</p>	
<p>Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Matériel/ fonctionnel : e-learning 	

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
		1,2		3			4	3			4	3			4



A5-O2-a37

Sensibiliser à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme

<p>Description :</p> <p>Dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine, l'Université d'Orléans souhaite renforcer ses engagements en matière de prévention et de sensibilisation.</p> <p>L'enseignement supérieur, en tant qu'espace de savoir et de transmission, doit être exemplaire dans la lutte contre toutes les formes de discrimination. Cette action vise à déployer une formation de sensibilisation spécifiquement destinée aux personnels universitaires impliqués dans des processus de sélection ou de recrutement. Les publics ciblés sont en priorité les membres des commissions de recrutement et les enseignants en charge de l'analyse des candidatures sur les plateformes Parcoursup et MonMaster. Il s'agit de garantir une égalité de traitement des candidats et des candidates et de prévenir tout biais discriminatoire, conscient ou non, dans les décisions d'orientation ou de recrutement.</p> <p>La formation s'inscrira dans un cadre institutionnel clair et sera intégrée, autant que possible, aux temps forts de l'Université, notamment à l'occasion de la Journée nationale de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, afin de lui donner une visibilité accrue et de renforcer l'adhésion collective.</p>	
<p>Public visé : Commissions de recrutement Enseignants chargés de l'analyse des dossiers Parcoursup et MonMaster</p>	
<p>Acteurs :</p>	<p>Pilotes : VP EDI et DRH Parties prenantes : CM EDI Partenaires externes : /</p>
<p>Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Identification des membres des commissions de recrutement dans les composantes de l'Université et des enseignants concernés par les phases de sélection sur Parcoursup et MonMaster 2. Déploiement ciblé de la formation, prioritairement à ces publics, en veillant à adapter le contenu aux réalités de leurs missions 3. Organisation et valorisation de la formation à l'occasion de la Journée nationale de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (21 mars), pour inscrire l'action dans une dynamique nationale de mobilisation 	
<p>Indicateurs associés à l'action : Nombre de personnes formées à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme chaque année</p>	
<p>Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation : mise en place de formation 	

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4												
		1		2	3	1		2	3	1		2	3		



A5-O3-a38

Former au respect du principe de laïcité

Description :

Le principe de laïcité, inscrit au fondement de la Constitution de la Ve République, est rappelé dans l'article L.121-2 du Code général de la fonction publique ainsi que dans l'article L.141-6 du Code de l'éducation. Il constitue un pilier essentiel pour garantir le vivre-ensemble et promouvoir les valeurs fondamentales de liberté, d'égalité et de fraternité. Afin d'assurer une meilleure appropriation de ce principe par l'ensemble de la communauté universitaire, l'Université d'Orléans déploie une formation obligatoire à destination de tous les personnels (enseignants, personnels administratifs et techniques). L'objectif est de renforcer la connaissance du cadre juridique de la laïcité, de clarifier les obligations professionnelles qui en découlent, et de fournir des repères concrets pour répondre de manière adaptée aux situations rencontrées dans l'exercice des missions de service public.

Cette action s'inscrit dans la volonté de l'université de préserver un climat respectueux des droits de chacun et de prévenir les incompréhensions ou tensions qui pourraient naître autour de l'application du principe de laïcité.

Public visé : L'ensemble des personnels de l'université

Acteurs :

- Pilotes :** VP EDI et DRH
- Parties prenantes :** Service formation – CM EDI
- Partenaires externes :** /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Implémentation du module de formation dans le catalogue de formations de l'Université d'Orléans
2. Communication systématique auprès de l'ensemble des personnels sur le caractère obligatoire de cette formation et sur les modalités d'accès
3. Détermination des responsables de suivi chargés de recueillir et de centraliser les attestations de présence au module de formation
4. Suivi de la réalisation de la formation et relance des personnels non formés pour atteindre un taux de couverture optimal

Indicateurs associés à l'action :

Nombre de personnes ayant réalisé la formation sur le respect du principe de laïcité

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Formation :** outil de formation à distance

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
		1- 2-3				1	4			1	4			1	4



A5-O3-a39

Favoriser l'accompagnement des personnels en situation de handicap

<p>Description : L'Université d'Orléans réaffirme son engagement en faveur d'un environnement de travail inclusif et accessible à tous en renforçant l'accompagnement des personnels en situation de handicap. Faciliter l'insertion professionnelle, l'évolution de carrière et l'égalité de traitement suppose de mieux faire connaître les ressources existantes et d'améliorer la coordination des dispositifs d'appui. Cette action vise à valoriser et rendre plus visible le rôle de la correspondante handicap auprès des personnels de l'université, interlocutrice clé pour l'écoute, l'accompagnement et la mise en œuvre des aménagements nécessaires. Il s'agit également de renforcer la communication interne afin que tous les agents puissent identifier clairement les démarches, les soutiens disponibles et les dispositifs spécifiques qui leur sont destinés. En structurant cette démarche, l'Université souhaite fluidifier les parcours professionnels des agents concernés, prévenir les ruptures de parcours et promouvoir une culture institutionnelle plus inclusive et attentive aux besoins spécifiques.</p>	
<p>Public visé : L'ensemble des personnels de l'université</p>	
<p>Acteurs :</p>	<p>Pilotes : VP EDI Parties prenantes : Services des Prestations Sociales et Handicap – CM EDI Partenaires externes : /</p>
<p>Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Élaboration d'un plan de communication dédié à l'accompagnement du handicap, diffusé à l'ensemble des personnels de l'université 2. Présentation systématique du rôle de la correspondante handicap dans chaque service et composante 3. Identification des besoins d'accompagnement au sein des services et renforcement des dispositifs existants 4. Mise en place d'un suivi régulier pour évaluer les besoins émergents et améliorer en continu la qualité du service rendu. 	
<p>Indicateurs associés à l'action : Nombre de personnels en situation de handicap suivies par l'Université</p>	
<p>Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Matériel/fonctionnel : Plaquettes de communication ▪ Déplacement : dans chaque service et composante 	

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
		1-2-3				2-3	4			2-3	4			2-3	4



A5-O3-a40

Renforcer la connaissance de la Passerelle Handicap

Description :

La Passerelle Handicap est le dispositif d'accompagnement mis en place par l'Université d'Orléans pour soutenir les étudiants en situation de handicap, qu'il soit temporaire ou permanent. Son rôle est central pour garantir l'égalité des chances et l'accessibilité des parcours universitaires, mais il reste parfois insuffisamment connu des étudiants et des équipes pédagogiques. Cette action vise à améliorer la visibilité de la Passerelle Handicap sur l'ensemble des campus afin de faciliter l'accès aux dispositifs d'aide, d'aménagement et de soutien proposés. Il s'agit aussi de renforcer la connaissance du réseau des correspondants handicap, présents dans les composantes, qui assurent un lien de proximité essentiel pour accompagner les étudiants au plus près de leurs besoins. Une communication plus claire, plus régulière et mieux ciblée permettra d'assurer que tout étudiant concerné puisse être informé rapidement des ressources disponibles, qu'il s'agisse d'un besoin ponctuel ou d'un accompagnement de plus longue durée.

Public visé : La communauté universitaire

Acteurs :

Pilotes : CM Handicap

Parties prenantes : VP EDI, CM EDI, VP Vie des Campus, Passerelle Handicap

Partenaires externes : /

Mise en œuvre de l'action (description des étapes) :

1. Améliorer l'identification de la Passerelle Handicap sur les campus
2. Renforcer la communication sur l'offre de services et les démarches d'accompagnement, via des campagnes d'information, des supports de communication accessibles et des relais auprès des enseignants et personnels administratifs
3. Valoriser le rôle des correspondants handicap dans les composantes en renforçant leur visibilité auprès des étudiants et en leur offrant des outils pour mieux se faire connaître (affiches, flyers, séances d'information).

Indicateurs associés à l'action :

Nombre d'étudiants suivis par la Passerelle Handicap

Moyens financiers et humains nécessaires à l'action :

- **Matériel/fonctionnel :** Signalétique

Calendrier associé

2025				2026				2027				2028			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
		1-2-3				2-3	4			2-3	4			2-3	4

LES INDICATEURS

1

Axe 1 : Stratégie et Gouvernance

Objectif 1 : Intégrer la dimension DDRS dans les décisions stratégiques de l'UO

- Taux de réalisation des actions du schéma DDRS
- Nombre de référents DDRS identifiés dans les services, composantes et laboratoires
- Nombre de réunions du comité de pilotage et des comités de projets et taux de participation

Objectif 2 : Mobiliser les ressources humaines, techniques et financières nécessaires à la transition

- Nombre d'actions réalisées en lien avec la planification annuelle du service TE
- Nombre de marchés publics intégrant des critères environnementaux et sociaux
- Nombre de visiteurs sur le site web de la Transition Écologique

Objectif 3 : Contribuer avec l'ensemble des parties prenantes à la construction d'une société responsable

- Nombre de partenariats établi
- Obtention du label DDRS
- Nombre d'événements et actions de sensibilisation organisés (conférences, fresques, ateliers, séminaires)

2

Axe 2 : Enseignement et Formation

Objectif 1 : Intégrer les problématiques DDRS dans les programmes et les enseignements :

- Nombre d'étudiants ayant consulté les ressources TEDS sur Célène.
- Nombre de projets étudiants engagés dans une démarche DDRS.
- Nombre d'étudiants bénéficiant d'une valorisation de leur engagement DDRS
- Nombre d'open-badges créés et délivrés

Objectif 2 : Favoriser et accompagner le développement des compétences DDRS des personnels et des acteurs de la formation et de la recherche :

- Taux de participation des nouveaux arrivants au cours CELENE sur les principes fondamentaux du DDRS
- Taux d'utilisation et d'engagement de l'enseignement TEDS par les doctorants sur la plateforme CELENE

Objectif 3 : Favoriser le développement d'une société de la connaissance respectueuse du DDRS :

- Nombre d'utilisateurs du Serious Game sur les troubles invisibles
- Audience de la page web Pro3

3

Axe 3 : Recherche et Innovation

Objectif 1 : Intégrer la politique DDRS dans la stratégie de recherche et d'innovation de l'UO :

- Nombre de laboratoires ayant réalisé un bilan carbone ou un plan d'action DDRS
- Nombre de participants aux journées de restitution biannuelle
- Nombre d'équipements mutualisés via des plateformes scientifiques
- Nombre de personnel formés aux analyses d'impact DDRS
- Nombre de projets de recherche intégrant une évaluation environnementale

Objectif 2 : Développer les interactions entre la science et la société :

- Nombre de formations intégrant les résultats de la recherche DDRS
- Nombre de collaborations entre chercheurs et étudiants sur des projets de transition écologique
- Nombre de doctorants travaillant sur des thématiques DDRS
- Nombre de référents « valorisation » identifiés dans les laboratoires
- Nombre de projets de recherche DDRS réalisés en collaboration avec le monde socio-économique

Objectif 3 : Promouvoir une recherche éthique et responsable :

- Nombre de réunions organisées sur l'intégrité scientifique
- Nombre de doctorants et chercheurs formés aux bonnes pratiques scientifiques
- Nombre de consultations de la page web Science Ouverte
- Nombre de chercheurs et doctorants formés aux pratiques de science ouverte

4

Axe 4 : Politique Environnementale

Objectif 1 : Réduire l’empreinte carbone de l’Université d’Orléans :

- Quantification des économies d’énergie réalisées selon les indicateurs définis dans le Plan sobriété.
- Réduction de la consommation énergétique des bâtiments universitaires.
- Part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique de l’université.
- Réduction des consommations d’eau
- Nombre d’usagers bénéficiaires des dispositifs de mobilité douce (FMB, réduction transport)
- Nombre de véhicules électriques intégrés dans la flotte universitaire
Nombre de places de stationnement vélo et infrastructures associées.

Objectif 2 : Assurer une gestion durable des campus :

- Nombre de nouvelles poubelles ou containers adaptés au tri des déchets
- Nombre d’équipements réemployés ou revalorisés (mobilier, matériel informatique).
- Nombre de points de compostage installés et volume de biodéchets traités.
- Nombre d’étudiants participants aux ateliers proposés par le SSU

Objectif 3 : Protéger et favoriser la biodiversité :

- Nombre d’espèces végétales et de spécimens plantés.
- Nombre d’espèces végétales et animales recensées sur les campus.
- Nombres de formations réalisées par les agents des espaces verts.
- Nombre de panneaux pédagogiques installés sur le parcours biodiversité

5

Axe 5 : Politique Sociale et Qualité de Vie au Travail

Objectif 1 : Renforcer l'égalité femmes-hommes :

- Nombre de sensibilisation des comités de sélection (tests réalisés et vidéos téléchargées)
- Nombre de binômes entre tuteurs HDR et MCF constitués
- Nombres d'outils de sensibilisation créés (données et vidéos)

Objectif 2 : Lutter contre toutes les formes de violences :

- Nombre d'attestation de formation au module de lutte contre les VSS délivrées
- Nombre de personnes formées à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme

Objectif 3 : Favoriser la diversité :

- Nombre de personnes ayant réalisé la formation sur le respect du principe de laïcité
- Nombre de personnels en situation de handicap suivies par l'Université
- Nombre d'étudiants suivis par la Passerelle Handicap

Glossaire et acronymes

Alpha	Terme / Sigle	Définition	Source
A	Action	Ensemble homogène de tâches, d'opérations ou de gestes permettant de produire un résultat évaluable. Terme générique utilisé dans l'analyse des processus pour recouvrir plusieurs situations, procédés, tâches, opérations... Ou autres termes relevant du langage de l'organisation.	AFNOR
A	Axe	Un axe stratégique est une orientation fondamentale définie par une organisation pour guider ses actions et atteindre ses objectifs à long terme. Il sert de cadre pour le développement de plans d'action et de projets alignés sur la vision et les priorités politiques de l'entité.	WEKA
A	ADEME	Agence de la transition écologique	
A	APRI	Pôle Appui aux Projets, à la Recherche et à l'Innovation	
A	ACU	Analyse du Cycle de Vie	
A	ARD MATEX	MATEX a pour mission de fédérer des acteurs académiques et industriels de la recherche, de l'innovation et de la formation en impulsant une dynamique autour des multimatériaux en conditions extrêmes	ard-matex.fr
A	AMI	Appel à Manifestation d'Intérêt	
A	AREC	Agence Régionale de l'Energie et du Climat	
B	BRGM	Bureau de Recherches Géologiques et Minières	
B	BPE	Budget Participatif Etudiant	
B	BEGES	Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre (aussi appelé bilan carbone) est une méthode d'analyse qui sert à estimer les émissions directes et indirectes de six gaz à effet de serre de l'activité d'une structure, traduites en tonnes équivalent CO2	
C	CIRSES	Collectif pour l'Intégration de la Responsabilité Sociétale dans l'Enseignement Supérieur : association métier créée en 2013 qui regroupe en 2025 près de 180 établissements dont l'Université d'Orléans	cirses.fr
C	CA	Conseil d'Administration	
C	CFVU	Commission Formation et Vie Universitaire	

Glossaire et acronymes

Alpha	Terme / Sigle	Definition	Source
C	CPU	Conférence des présidents d'université devenue France Université en 2022	
C	CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique	
C	CVL	Centre Val de Loire	
C	CRCT	Congé pour Recherches ou Conversions Thématiques	
C	C VALO	Dispositif d'investissement public créé en avril 2019 pour accélérer et simplifier le transfert des résultats de la recherche académique, pour produire des retombées socio-économiques et pour contribuer au développement du territoire	c-valo.fr
C	CIRD	Centre International de Recherche et Documentation	
D	DDRS	Développement Durable et Responsabilité sociétale	
D	DPPA	Direction Pilotage, Prospective et Amélioration	
D	DEVE	Direction De la Vie Etudiante	
D	DOIP	Direction de l'OrientatIon et de l'Insertion Professionnelle	
E	ECTS (crédits)	European Credits Transfert System ou Système de transfert et d'accumulation de crédits	
E	ENT	Espace Numérique de Travail	
F	FSDIE	Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes	
F	FMD	Forfait Mobilité Durable dispositif financier de soutien aux salariés du secteur privé et agents des services publics pour leurs déplacements domicile-travail	
G	GPEX	Graduate Program of Excellence en Master est un parcours Excellence Minerve créé pour promouvoir la formation par et pour la Recherche dans les domaines d'Excellence Internationale de l'Université d'Orléans	Site Université d'Orléans
H	HCERES	Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur	
H	HAL	Hyper Article en Ligne est une plateforme pluridisciplinaire nationale pour le dépôt et la consultation des écrits, travaux et résultats de recherches scientifiques des chercheurs et enseignant-chercheurs.	about.hal.science
I	INRAE	Institut National de la Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement	

Glossaire et acronymes

Alpha	Terme / Sigle	Definition	Source
L	LLUO	Learning Lab de l'Université d'Orléans	
M	MESR	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	
M	MSH VdL	Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire est une unité d'appui et de recherche du CNRS qui fédère 22 laboratoires situés à Orléans et Tours	
M	MINERVE	Projet qui ambitionne de former une nouvelle génération de chercheurs au service de la Recherche et de l'Innovation. Porté par l'Université d'Orléans, en partenariat avec l'Université de Tours, l'INSA-CVL, le CNRS, l'INRAe, le BRGM et des entreprises de pointe, il s'inscrit dans des domaines d'excellence reconnus au plus haut niveau international. Ce projet propose une approche innovante pour permettre à l'étudiant de construire un parcours personnalisé orienté vers la recherche, de la 1ère année (BAC+1) au doctorat (notamment), adapté à son projet personnel, à son profil et à son rythme d'apprentissage.	Site Université d'Orléans
O	Objectif	Un objectif est un résultat spécifique que l'on souhaite atteindre dans un délai déterminé. Il peut être quantitatif ou qualitatif et sert de repère pour orienter les actions et mesurer les progrès réalisés. Pour être efficace, un objectif doit être défini selon des critères précis, tels que la méthode SMART, qui stipule qu'un objectif doit être Spécifique, Mesurable, Acceptable, Réaliste et Temporellement défini.	Business-builder.cci
O	ODD	Objectifs Développement Durable sont 17 objectifs mondiaux que les Etats membres de l'ONU (Organisation des Nations Unies) se sont engagés à atteindre au cours des prochaines années (2015-2030)	
O	OFIS	Office Français de l'Intégrité Scientifique	
P	PRO3	PRO3 est un projet porté par les acteurs principaux de la sphère enseignement supérieur en région Centre Val de Loire s'articulant autour de trois concepts appliqués au numérique : proche, professionnalisant et propre	demoes-pro3.fr
P	PUI Loire Valley	Pole Universitaire d'Innovation en Centre val de Loire est une réponse coordonnée à l'échelle du territoire de l'ensemble des acteurs de l'innovation, pour faire de l'innovation un facteur d'attractivité du territoire	loirevalleyinnov.fr
R	RAISE (dispositif)	Groupe RAISE fondé en 2013 développe un écosystème innovant et généreux pour soutenir des entrepreneurs visionnaires et construire avec eux une économie responsable et durable	raise.co

Glossaire et acronymes

Alpha	Terme / Sigle	Definition	Source
S	SDVE	Schéma Directeur de la Vie Etudiante	
S	SSU	Service de Santé Universitaire	
S	SAPS	Science Avec et Pour la Société	
S	SPUGC	Service Partenariats et Valorisation Grand Campus	
T	TEDS (module)	Le module Transition Ecologique pour un Développement Soutenable est un module répondant à une demande ministérielle visant à doter tous les étudiants de premier cycle d'un socle commun de compétences sur la transition écologique et le développement soutenable.	Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
U	UVED	Université Virtuelle Environnement et Développement Durable	
U	UAR Persée	Unité d'Appui de Recherche Persée développe et met en œuvre des corpus numériques de recherche. Il s'agit d'ensemble de sources réunies à l'issue d'un processus de collecte réalisé par des chercheurs.	info.persee.fr